

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1909.
JEUDI, 30 JUILLET, 1925

VOL. LXVI NO. 10

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

L'ELECTION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les électeurs du Nouveau-Brunswick auront à choisir le 10 août leurs représentants à la neuvième législature de la province. La présentation des candidats a lieu aujourd'hui.

La campagne bat son plein depuis quelques semaines et l'on a rarement manifesté autant d'intérêt pour une élection provinciale. La législature compte 48 députés. Des libéraux, des conservateurs, des agraires et un ou deux indépendants briguent les suffrages.

Cette élection marque cependant la décadence du parti agraire dans la province. Tandis qu'en 1920, ils réussirent à faire élire sept de leurs candidats, ils n'ont choisi que trois candidats cette année et tous dans le comté de Carleton qui est le seul des provinces maritimes à donner un partisan à M. Robert Forke, à la Chambre fédérale.

M. Chase Fawcett, qui dirigeait le groupe progressiste à la Chambre, s'est retiré de l'arène politique. Il fait maintenant partie de la commission hydroélectrique réorganisée. Ainsi, on peut dire de façon générale que le Nouveau-Brunswick est revenu au régime des deux partis et à la présente élection c'est réellement une lutte entre le gouvernement libéral de l'hon. P. J. Veniot et l'opposition conservatrice dirigée par l'hon. J. B. M. Baxter, qui aura lieu.

Le premier ministre Veniot prit la direction des affaires au Nouveau-Brunswick, le 23 avril 1924, après la démission de l'hon. W. E. Foster, qui conduisit le parti libéral à la victoire aux élections générales de 1920. L'hon. M. Foster abandonna la présidence du conseil pour cause de surcroît de travail, mais il conserva son siège à la législature. Veniot prit dans son ministère les mêmes hommes que le premier ministre Foster, mais depuis avril 1924, il y a eu plusieurs changements dans le ministère.

L'hon. W. C. Robinson, ministre des terres et forêts, a été nommé sénateur. Ce portefeuille fut recueilli provisoirement par l'hon. J. E. Herterington, secrétaire provincial. Plus tard, l'hon. J. P. Byrne, procureur général, fut nommé à la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick et le premier ministre Veniot invita l'hon. Ivan C. Rand, de Moncton, à faire partie du gouvernement. L'hon. M. Rand briga le suffrage dans la ville de Moncton, qu'avait représentée l'hon. M. Robinson.

L'hon. M. Veniot est le 16ème premier ministre du Nouveau-Brunswick depuis 1867. Il est le premier Acadien et catholique à occuper la position de premier ministre dans la province. M. Veniot est né à Richibouctou, comté de Kent, Nouveau-Brunswick. Il fut élu à la législature du Nouveau-Brunswick, en 1894. Il élabora à la Chambre jusqu'en 1900, alors qu'il était nommé percepteur des douanes à Bathurst. Il abandonna cette position en 1911 pour devenir organisateur français du parti libéral au Nouveau-Brunswick. C'est grâce à ses efforts si les libéraux purent respecter les comités acadiens aux élections générales de 1917 et reprendre le pouvoir au Nouveau-Brunswick.

M. Veniot entra dans le gouvernement Foster comme ministre des travaux publics, portefeuille qu'il garda jusqu'au jour où il devint premier ministre.

Les conservateurs ont maintenant à leur tête l'hon. J. B. M. Baxter, c.r., ancien ministre des Douanes dans le gouvernement Meighen. Il abandonna le poste de chef de l'opposition au Nouveau-Brunswick, en septembre 1923 pour accepter un portefeuille dans le cabinet fédéral. Il vint de donner sa démission comme député fédéral pour reprendre son ancien poste.

Notre pays est prospère

On n'ignore pas que depuis quelques années, nous comptons dans le pays, des semeurs de pessimisme. Ils font profession de broyer du noir et rien ne leur ferait plus grand plaisir que de voir la population s'alarmer à la suite de leurs jérémiades. Toutefois, personne ne veut se laisser bernier. "Le Prix Courant" vient à son tour contredire ces déclarations arrachées au pessimisme. Dans son dernier numéro, il publie l'intéressant article que nous publions plus bas. "Le Prix Courant" est bien en mesure de traduire le mouvement commercial et industriel du pays qu'il suit à la lettre. Voici l'article en question:

Nous sommes à la veille d'une élection générale, du moins tout le laisse supposer. Les partis politiques d'opposition ont commencé depuis quelques mois à s'agiter, particulièrement dans notre province. Les principaux orateurs font force discours, assaillant le gouvernement pour tous ses prétendus péchés de commission et d'omission. Jusque-là, rien à dire, car c'est la coutume qui le veut ainsi et si les rôles étaient renversés, leurs adversaires ne feraient autant.

Mais nous ne croyons pas qu'il soit juste, — même en temps d'élections —

— de dénaturer les faits et de crier à cor et à cri que le pays s'en va à la ruine, tout simplement parce que le peuple n'a pas voulu maintenir ces messieurs au pouvoir, en 1921.

Nous ne faisons pas de politique au "Prix Courant", du moins dans le sens étroit du mot. Lorsque nous avons écrit que la politique du gouvernement fédéral était contraire à l'intérêt du pays, nous l'avons dit et, de même, lorsque le contraire se produisait. Mais il nous paraît insensé de crier sur les toits que notre pays était à la ruine, même si la chose était vraie. Il l'est encore bien davantage, lorsque les faits contredisent cette assertion. Ceux qui jouent ce rôle de prophètes de malheur le savent aussi bien que nous; notre pays, loin d'être dans l'état déplorable, que l'on décrit avec tant de pathos, se relève merveilleusement des effets de la guerre.

Notre commerce extérieur est dans un état florissant et notre commerce domestique est meilleur que les années dernières. Certaines de nos industries souffrent de stagnation, mais d'autres sont très prospères. Il faut d'ailleurs ajouter que les industries qui souffrent ici, comme celle de la chaux, souffrent également en d'autres parties du Canada. Presque de semaine en semaine, nous avons à annoncer l'établissement chez nous de nouvelles industries, ce qui démontre que l'on ne craint pas de placer des capitaux en ce pays. Nous sommes loin de prétendre que tout est pour le mieux, mais, toutes choses considérées, nous croyons que le Canada a fait des progrès sensibles depuis quelques années.

Il en aurait fait davantage si les finances nationales avaient été en meilleur ordre. On voit que la guerre nous a laissés une énorme dette, qu'a accrue encore la nationalisation des chemins de fer. Tous les hommes politiques doivent porter leur part de responsabilité pour la guerre, sinon pour le gaspillage déshonorable qu'est fait au ministère de la guerre et au front, mais l'échec des chemins de fer est le fait des partis maintenant en opposition. Ils ne peuvent donc pas le reprocher au gouvernement, sans se couvrir de ridicule.

Ces deux items seulement nous valent une dette de dix milliards et demi, tout près. Et on trouve étrange que les taxes soient élevées, que les Etats-Unis ont réduit les taxes depuis la guerre, comme si l'on ne savait pas que nos voisins du Sud sont le seul pays au monde qui se soit enrichi par la guerre, avant, durant et après. Ils ont drainé l'argent du monde entier, tellement qu'ils ne savent plus qu'en faire. Ce qui ne les empêche pas d'ailleurs de réclamer avec insistance le paiement des dettes contractées par leurs alliés durant la guerre, pour le défrayement de la civilisation et du droit. Et l'on ose comparer nos deux situations!

Nous aurons donc à payer de lourdes taxes pendant longtemps encore, mais grâce au développement de nos immenses ressources, nous les paierons. Il ne faut pour cela que la coopération de tous, manufacturiers, financiers, marchands, ouvriers, professionnels, etc.

On parle toujours de l'exode des nôtres aux Etats-Unis. On en parle déjà du temps de nos grands-pères. Il est bien vrai que pendant quelque temps cet exode a été considérable, mais il n'est pas moins vrai que depuis un an et plus, l'émigration vers les Etats-Unis a diminué substantiellement. L'arrière-pensée est impossible, mais nous croyons qu'avec le retour de la prospérité en notre pays, elle redeviendra ce qu'elle était en temps normal.

Ce que l'on peut reprocher aux divers gouvernements qui se sont succédés à Ottawa, c'est de n'avoir jamais eu de politique définie et intelligente en ce qui concerne le développement de nos ressources naturelles. Rien de plus pitoyable que de voir tous ces produits bruts expédiés à l'étranger et nous revenant en articles finis, qu'on pourrait si bien fabriquer ici même.

Ce que nous voulons conclure des réflexions faites ci-haut, c'est qu'en dépit des politiques de toutes les couleurs, notre pays marche constamment et s'élève dans la voie de la prospérité. Il n'y a pas de marche aussi vite que les Etats-Unis, parce que pour lui la guerre n'a pas été une épuration, mais l'accomplissement d'un devoir pénible et coûteux, dont il essuie aujourd'hui les conséquences. Si on examine notre situation en regard de celle de tous les autres pays, y compris les Etats-Unis, nous avons lieu d'être satisfaits des résultats acquis, quoiqu'en disent les prophètes de malheur. Nous savons bien que rares sont ceux qui les prennent au sérieux, mais il valait tout de même la peine de relever leurs propos pessimistes, car on ne saurait les démentir trop énergiquement.

Un esprit qui n'est que logique et un couteau à deux tranchants n'a que sa lame. Il fait saigner le mal qui s'en suit.

La patience est la qualité la plus voisine du bon sens, le bon sens est la qualité la plus voisine du génie.

L'honorable M. Dandurand

L'honorable M. Dandurand nous représentera de nouveau à Genève, cette année.

Il y a exprimé l'an dernier, les sentiments du Canada et exposé notre politique avec un tact et une vigueur qui ont été fort remarqués et ont suscité les commentaires appréciables de toute la presse genevoise.

L'honorable M. Dandurand a le grand avantage de parler parfaitement l'anglais et le français; et tandis qu'il faut faire interpréter les discours de la plupart des députés, qui ne s'expriment que dans l'une ou l'autre, il peut être compris de tous.

C'est là pour notre représentant un avantage exceptionnel et qui le désigne à l'attention de tous.

Et ne devons-nous pas tirer quelque fierté pour le Canada-français de cette culture bilingue, malgré les difficultés qu'elle présente, maintient une race forte et tolérante parce qu'elle a pué à des sources différentes des qualités qui se complètent le plus souvent.

Nous n'avons doute que l'honorable M. Dandurand sache, comme par le passé, exprimer à Genève les sentiments du peuple canadien et avec sa diplomatie coutumière réserver au parlement du Canada, l'examen définitif de tout mode de participation qui peut naître au sein de l'auguste assemblée.

UN DIGNE SUCCESEUR

C'est la bonne fortune de l'archidiocèse de Québec et de l'Eglise catholique canadienne, tout entière, de pouvoir compter sur un prêtre aussi accompli que Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy pour combler le vide très grand laissé par la mort du vénérable vieillard que tous avaient apprécié à cœur.

On ne pouvait trouver plus digne héritier à une succession aussi lourde. En effet, le nouvel archevêque de Québec est en mesure mieux que tout autre de poursuivre l'œuvre de son illustre prédécesseur, dans les différentes domaines où s'étendent ses ramifications. Il possède, en particulier, le don de plus en plus rare aujourd'hui de mener à leur terme les entreprises auxquelles il décide de travailler. Sa haute culture intellectuelle, enrichie par des études continues, et sa longue expérience des affaires du pays, nous assurement au point de vue ecclésiastique, mais encore aux points de vue social, économique et littéraire, en font un conseiller précieux et un administrateur des mieux avisés. Ajoutons à ces talents une érudition admirablement servie par une pensée vigoureuse et une maîtrise complète du verbe français.

Ces nombreux avantages, Mgr Paul-Eugène Roy n'a jamais cessé de les mettre au service des catholiques et des citoyens de son pays. Sa nouvelle qualité d'archevêque ne fera que donner plus d'ampleur encore à son dévouement en étendant le cercle de ses activités. Puissions seulement la santé de Sa Grandeur, compromise depuis quelques années, s'améliorer au point de lui permettre d'accomplir toute la somme de bien qu'elle rêve pour l'Eglise canadienne, et particulièrement pour l'archidiocèse de Québec, qui lui est plus spécialement confiée.

C'est le vœu que nous formons tous, en adressant à Mgr Roy nos respectueux hommages et nos plus vives félicitations.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

l'ancienne Grèce et la Rome impériale pour puiser les éléments de force et de probité nécessaires à l'éclosion d'une nation saine et forte.

La province de Québec donne en matière éducative comme en bien d'autres domaines, un exemple que les autres provinces songent à suivre pour le bien de leurs populations et leur avancement.

Le témoignage rendu par le frère Francis, de l'Université de Toronto, est une preuve nouvelle de la valeur de notre enseignement secondaire et est bien de nature à le conserver plus jalousement que jamais.

Les villégiatures préférées

Le mois d'août semble, à ses débuts, se montrer plus clémente pour ceux qui cherchent le repos dans nos campagnes.

Bien que les statistiques veulent nous faire croire que nous avons eu un mois de juillet fort normal, les marchands de parapluies et de flanelle, savent ce qu'il faut en penser.

Rien de plus décevant que les moyennes: on leur fait dire tout ce qu'on veut, selon qu'on multiplie ou qu'on divise par le facteur voulu.

Mais août s'annonce plus chaud, plus ensoleillé, et c'est tant mieux pour ceux qui passent l'été sur nos plages, ou au bord des lacs.

Il y a deux sortes essentielles de villégiature.

Ceux qui cherchent à la campagne — on ne sait trop pourquoi — les plaisirs et les habitudes de la ville, s'installent dans les endroits cotés et officiels, dans les villas de luxe ou dans de grands hôtels où ils continuent dans une bonne mesure, leurs mœurs citadines. Il leur reste le décor souvent enchanteur, et le grand air qui persiste malgré eux, à leur rappeler la nature.

Mais bienheureux ceux dont les goûts simples les conduisent vers les petites plages ou les coins modestes où les arbres, la montagne ou le lac ont gardé tout leur caractère primitif et sauvage.

Celui qui ne connaît le plaisir d'écouter au clair de sa chambre, avec son costume de ville, toutes ses habitudes qui l'accompagnent et de redevenir vraiment, pour quelques jours, un homme des bois, — celui-là ignore tout de la campagne.

On ne jouit vraiment d'un bain, que quand on n'a pas le souci de faire admirer son maillot; on ne goûte la nature, que quand on la peut isoler des artifices de la civilisation. On ne retrouve un appétit sain et vigoureux que devant une table un peu frustre et des mets simples. On ne respire vraiment que quand l'air qui parvient à nos pommoux nous arrive chargé des senteurs de la forêt.

C'est alors le moment de chanter comme dans l'opérette connue: "Ah! qu'on est bien quand on est mal!" Et l'on se demande si le confort n'est pas un invention diabolique qui a faussé nos sensations et nous a éloigné du bien-être si spontané de la même nature.

Le mieux ne vient pas de l'entraîne à sa suite tout le bien possible.

Celui qui est trop occupé à faire des bonnes œuvres ne trouve pas toujours le temps d'être bon.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

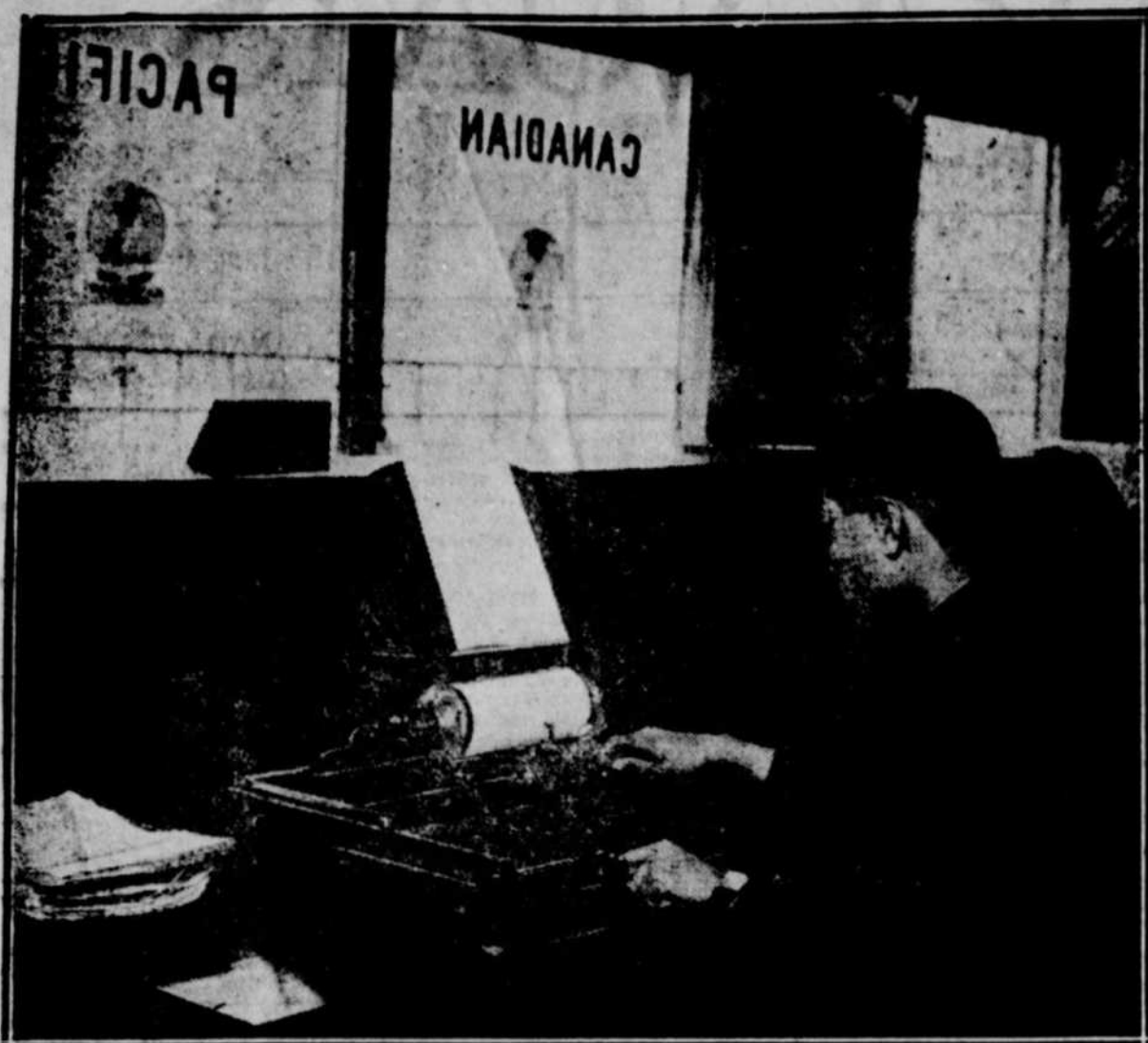
Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

Le petit chien favori soupçonne l'univers de ce qu'il ne peut saisir et se contente de sauter tout ce qu'il peut.

même lieu, et le dit Jean Baptiste Samson pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Marie Jeanne Clément, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, veuve de feu Albert Chagnon, en son vivant du village de Waterloo, district de Bedford, Edgar Clément, de la ville de Rock Island, district de Saint-François, Maitrina Clément, des cités et districts de Moncton, et de Robboud, de la paroisse Saint-Georges d'Henryville, en sa qualité de tuteur à Arthur Clément et Marguerite Clément, Auguste Fortin et Dosthée Fortin, tous deux de la paroisse de Saint-Armand, district de Bedford, Phidime Fortin de la ville d'Arctique, dans l'état du Massachusetts, un des Etats-Unis de l'Amérique, Edgar Fortin, de la ville de Fall River, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, Josephine Fortin, de la ville de Concord, dans l'état du New-Hampshire, l'un des Etats-Unis d'Amérique, épouse de Jean Fortin, du même lieu, et le dit Jean Fortin, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Dame Rosalba Fortin, de la ville de Fall River, épouse séparée de biens de L. A. Boucard, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Marie-Louise Fortin, de la ville de Bridge Port, dans l'état du Connecticut, épouse séparée de biens de Jean Baptiste Denomé, du même lieu, et le dit Jean Baptiste Denomé pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Emma Fortin de la ville de Fall River, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, épouse séparée de biens d'Oscar Hamel, du même lieu, et le dit Oscar Hamel pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Armande Germaine de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, en sa qualité de tuteur d'Edmond nommé à Rolland, Albertine et Ella Fortin, tous trois de la ville de Pawtucket, dans l'état du Rhode Island, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et enfants mineurs de feu Joseph Fortin, en son vivant du même lieu, Henri Desnoyers et Georges Desnoyers, tous deux de la ville de Moncton, dans la province d'Alberta, Alphonse Desnoyers et Auguste Desnoyers, de la paroisse de Saint-Marguerite de Blainville, district d'Iberville, Marie Desnoyers, de la paroisse de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse de Jean Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu, et le dit Charles Brault pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Anna Desnoyers des cités et districts de Moncton, épouse séparée de biens d'Arsène Lemieux, du même lieu, et le dit Arsène Lemieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Olivine Desnoyers, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville, épouse séparée de biens de Charles Brault, du même lieu,

Le Clavigraphe Japonais ne Date que de Dix Ans



Les difficultés que présente l'écriture des langues orientales n'ont pas été sans retarder considérablement le progrès de l'imprimerie dans les pays où elles sont parlées. La langue chinoise par exemple, avec ses quelque 10,000 caractères idéographiques, constitue un véritable problème pour le typographe le mieux disposé du monde.

Il ne faut donc pas s'étonner si le premier clavigraphe japonais, fonctionnant d'une façon satisfaisante, n'est daté que d'une dizaine d'années. Après divers

essais infructueux, on est parvenu à perfectionner une machine à écrire qui est aujourd'hui très répandue en Chine et au Japon. C'est la "Hobun", mise sur le marché en 1915. Son inventeur, un mécanicien japonais du nom de Kiota Sugimoto, a ainsi rendu à ses compatriotes un service signalé, car toute machine qui s'écrit, la "Hobun" permet d'écrire avec une relative rapidité.

Pour écrire la langue japonaise, il faut, chose assez curieuse, connaître au moins 3,000 caractères idéographiques chinois, en plus des 50 caractères phonétiques japonais. Cette énorme quantité de caractères complique singulièrement le clavier, de même que le fonctionnement de ce clavigraphe nouveau genre; c'est pourquoi celui qui veut le manier avec efficacité doit se soumettre à un entraînement spécial.

Notre photographie fait voir l'un de ces clavigraphes japonais en usage dans les bureaux du Pacifique Canadien à Shanghai, où il est d'une grande utilité pour la correspondance locale, ainsi que pour la préparation de documents de tous genres.

Notre photographie fait voir l'un de ces clavigraphes japonais en usage dans les bureaux du Pacifique Canadien à Shanghai, où il est d'une grande utilité pour la correspondance locale, ainsi que pour la préparation de documents de tous genres.

UNE INVASION DE COCCINELLES

Berlin, 1er. — La récolte de pommes de terre est menacée de destruction en Allemagne par une invasion de cochenilles. Au dire du quotidien "Der Deutsche", un tiers de la récolte a déjà péri. Il est question d'envoyer tous les villageois pour leur faire une lutte sans merci.

NOS MARTYRS CANADIENS

Le 21 juin, notre pays verra monter sur les autels ses premiers Bienheureux. Huit de nos missionnaires Jésuites, Isaac Jogues, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Antoine Daniel, Noël Chabanel, Charles Garnier, prêtres de la Compagnie de Jésus, René Goupil, religieux de la même Compagnie et Jean de la Lande, donné de cette Compagnie, seront proclamés Bienheureux par Sa Sainteté Pie XI, à Saint-Pierre de Rome, en la fête de saint Louis de Gonzague, l'une des plus grandes gloires de la Compagnie.

Notre chère patrie pourra donc dans quelques jours invoquer publiquement ses glorieux martyrs. Les Canadiens qui auront le bonheur d'être à Rome en ce grand jour vivront là des heures qui leur paraîtront du ciel. Pour nous, qui restons au pays, préparons-nous dans la prière à la solennité du 21 juin, l'une des plus grandes dates de l'histoire du Canada, sinon la plus grande.

Honneur aux glorieux martyrs canadiens!

Isaac Jogues, né à Orléans le 10 janvier 1607; arrivé au Canada en 1636; torturé par les Iroquois à Ossernenon (Aujourd'hui Auriesville, Etat de New-York, à 40 milles d'Albany) pendant que l'on met à mort son compagnon René Goupil; gardé comme esclave, tout mutilé, par les sauvages; revint à Québec, puis retourna en France; va à Rome, où il est reçu avec honneur par Urbain VIII, qui lui accorde le privilège de dire la messe avec ses pauvres doigts mutilés; revient en Nouvelle-France en 1644; ambassadeur de Montmagny chez les Iroquois; mis à mort en haine de la foi, après d'affreuses tortures, par les Iroquois, à Ossernenon, dans la vallée de la rivière Mohawk, N. Y., en 1646.

Jean de Brébeuf, né à Condé-sur-Vire le 25 mars 1593; arrivé en Nouvelle-France en 1625; un an missionnaire chez les Montagnais du Saint-Laurent; en 1626, part pour la Huronie des Grands Lacs (péninsule de la Baie Georgienne); revient à Québec en 1629 et repasse en France; de retour au Canada en 1632, il regagne les missions huronnes de la Baie Georgienne, où, après un fructueux ministère, il est mis à mort en haine de la foi par les Iroquois au milieu de supplices épouvantables, à la bourgade Saint-Ignace, en 1649.

Gabriel Lalemant, né à Paris le 30 octobre 1610; arrivé au Canada en 1646; se rend bientôt aux missions de la Huronie; mis à mort en haine de la foi en 1649 par les Iroquois, qui criblèrent son pauvre corps de flèches et l'achevèrent d'une balle en pleine poitrine.

Charles Garnier, né à Paris, le 25 mai 1613; arrivé à Québec en 1636; prend la route de la Huronie, où il fait, comme ses frères en religion et en gloire, de nombreuses conversions; mis à mort en haine de la foi, à la bourgade d'Etharita, par les Iroquois, en 1649, alors que, déjà blessé d'une balle, il est achevé d'un coup de hache qui lui fend le crâne pendant qu'il s'efforçait de rejoindre un Indien pour le préparer à la mort. A ceux qui lui conseillaient la fuite, à l'arrivée des terribles Iroquois, il répondit: "Nous allons mourir, mes frères, priez Dieu, gardez la foi, et que la mort vous trouve occupés de Dieu!"

Noël Chabanel, né au diocèse de Mende, le 2 février 1613; arrivé au Canada en 1643; parti pour la Huronie en 1644; mis à mort en haine de la foi par un apostat de la tribu des Hurons, après avoir fait le vœu de stabilité dans les missions huronnes.

René Goupil, né dans l'Anjou au tour de 1607; se consacra à la Compagnie de Jésus à titre de donné; fut attaché pendant quelque temps à la mission algonquine de Sillery, près Québec; s'offrit généreusement au P. Jogues pour les missions de la Huronie; capturé par les Iroquois près des Trois-Rivières, fut affreusement torturé par eux, prononçant alors ses vœux dans la Compagnie de Jésus; se mit en marche tout meurtri pour aller secourir un Iroquois malade et fut achevé par un coup de hache à la tête, martyr de la foi.

Jean de la Lande, qui se donna à la Compagnie de Jésus, fut mis à mort en haine de la foi en 1646, par les Iroquois, qui le torturèrent cruellement, à Ossernenon (Auriesville, N. Y.) où il avait accompagné le P. Jogues dans sa mission évangélistique sur les rives de la Mohawk.

Honneur à la France qui nous donne ces glorieux martyrs!

Tabac Mon Jardin

Fort pour les Hommes Forts

Le Coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner

\$5.00

10¢ le paquet

Tabac Canadien Naturel
MON JARDIN
FORT
ROCK CITY TOBACCO CO. LIMITED
QUEBEC, CANADA

MJ1

50,000 Moissonneurs Demandés!

VOYAGEZ PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

Prix des Billets

\$15. Voyage d'aller pour WINNIPEG plus 1/2 cent par mille au-delà pour toutes les stations dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton, Calgary et Macleod inclus.

\$20. Retour de WINNIPEG plus 1/2 cent par mille de la station de départ jusqu'à Winnipeg.

Même si votre destination finale n'est pas située sur le Pacifique Canadien, vous pouvez prendre votre billet de moissonneur pour Winnipeg par le Pacifique Canadien.

DATES DES DEPARTS
14 et 28 Août (Vendredi)

de toutes les stations dans la Province de Québec—Mégantic, de Québec et à l'est jusqu'à Dalhousie, Rivière et Lachute inclus

Billets bons pour voyager par les trains réguliers, aussi par

TRAINS SPECIAUX
De Montréal (St. Hubert) à 12.00 a. m. le 14 août (Minuit le 15 août)

aussi dans l'avant-midi, de bonne heure l'après-midi et à 10.00 p. m. les 14 et 28 août

Wagons-colonistes avec banquettes-lits. Wagons spéciaux pour les femmes et les familles.

Actualités

DEMENTI DE L'HON.

PHILIPPE ROY

Paris, 31. — L'hon. Philippe Roy, commissaire canadien à Paris, fait savoir que jamais il n'a exprimé l'intention de donner sa démission, comme la chose a été faussement publiée au Canada. On lui a souvent demandé s'il préférerait le Canada à la France pour y vivre et comme il a toujours répondu qu'il préférerait sa patrie, il présume que c'est ce qui a porté à croire qu'il veut retourner au Canada.

On lui demanda s'il ne serait pas désigné à Washington, mais M. Roy se contenta de sourire.

NOS EXPORTATIONS

DE \$1,073,546,608

Ottawa, 31. — Les Etats-Unis ont été notre meilleur client durant les douze mois terminés le 30 juin dernier. Nos exportations à nos voisins pendant ces douze mois se sont totalisées par \$429,275,635. Le Royaume-Uni vient ensuite avec \$393,740,608.

Le total de nos exportations à tous les pays pendant ces douze mois a été de \$1,073,546,608, soit une diminution de \$16,302,304, comparativement aux douze mois terminés le 30 juin 1924. Nous avons exporté pendant cette période pour \$12,150,237 de produits étrangers comparativement à \$13,061,879 durant les douze mois terminés le 30 juin 1924.

Nos importations pour consommation au pays durant cette année ont été de \$808,896,004, une diminution de \$46,018,874, comparativement à la période terminée le 30 juin 1924.

TROIS MISSIONNAIRES FRANÇAIS EN ROUTE POUR LE JAPON

Trois missionnaires quitteront le Canada cet automne pour les terres lointaines du Japon. Ils s'embarqueront à Vancouver le 17 septembre prochain. Ce sont le R. P. Séraphin-Benoit, natif de Saint-Hyacinthe, ancien élève du Collège Séraphique, prêtre depuis le 16 juillet 1922; le R. P. Gabriel-Marie Duchesneau, natif du diocèse de Québec, ancien élève du Séminaire de Québec, ordonné prêtre le 20 septembre 1923; le R. P. Marie-Alcantara Dion, natif de Saint-Hyacinthe, ordonné prêtre le 14 juin 1924.

Ces nouveaux missionnaires iront rejoindre les treize franciscains, 9 prêtres, 4 frères, qui se dépensent dans la mission de Kagoshima. Ils quitteront la Province de Québec dans les premiers jours de septembre.

LE CHILI FERA UNE RECEPTION GRANDIOSE AU PRINCE DE GALLES

Santiago, Chili, 1er. — On se prépare actuellement à la visite que doit faire le prince de Galles au Chili, en septembre prochain. Son Altesse arrivera à Santiago par la frontière argentine. A Valparaíso, Elle passera la nuit chilienne en revue ainsi que les troupes et les Boy Scouts. Aux courses, il y aura une journée spéciale appelée le jour du Prince de Galles. Il va sans dire que Son Altesse pourra jouer au Polo. Deux grands bals auront lieu en son honneur. Le soir de son arrivée, on allumera aux pieds des Andes 115 immenses feux de bengale, représentant les cent quinze ans de la vie nationale chilienne.

LE BILL CONTRE LE CHOMAGE

ADOPTÉ AUX COMMUNES

Londres, 31. — La Chambre des communes a adopté aujourd'hui le bill d'assurance contre le chômage après avoir rejeté un amendement travailliste désapprouvant le bill, par 263 contre 98. Cette mesure est une des plus importantes annoncées dans le récent budget.

Le bill amende la loi actuelle du chômage. Il a pour but d'empêcher le paiement des indemnités de chômage frauduleusement obtenues.

La loi d'assurance passée par le gouvernement travailliste établissait un mécanisme compliqué pour le paiement d'indemnités aux chômeurs. C'est ces paiements que l'on appelle communément "doleux". Le fonds servant au versement de ces indemnités était fourni par le gouvernement, les patrons et les ouvriers, en vertu d'un système de cotisation proportionnelle.

Le bill adopté aujourd'hui autorise le ministre du travail à ne pas payer d'indemnité dans certains cas et lui donne le pouvoir de s'enquérir du cas de chaque individu afin de prévenir les fraudes.

Le parti travailliste s'est vigoureusement opposé à l'amendement adopté aujourd'hui. Il a déclaré que cela priverait 70,000 sans-travail des avantages qui leur étaient auparavant assurés. Le gouvernement espère épargner de la sorte 400,000 livres sterling soit environ \$1,940,000.

Le système d'assurance annoncé par M. Churchill dans son budget en avril dernier est établi sur une base plutôt coopérative en ce qu'il intéresse toutes les classes ouvrières. Le chancelier a déclaré qu'il représenterait un passif pour l'Etat de 750,000,000 de livres sterling.

Il coûtera aux contribuables anglais peu de choses avant la troisième année. Alors, il coûtera trois millions. A la dixième année, le fardeau pour l'Etat sera de quinze millions; de 24 à la vingtième; puis il baissera à 21 millions à la 35e année.

LA VIE EST AUSSI DURE ICI QUE LA

Londres, 1. — A la séance d'hier de la conférence travailliste, le député canadien Queen a traité de l'immigration dans l'empire. Sans vouloir élever la moindre objection contre l'immigration, il demanda qu'on n'envoie pas les gens d'outre-mer sous de fausses représentations. Pourquoi, demandait-il, leur dire que les rues sont pavées d'or quand les ouvriers canadiens peinent autant que les ouvriers anglais pour gagner leur vie?

Mme Harrison Bell rappelant le voyage qu'elle avait fait au Canada a déclaré qu'elle avait constaté un fort chômage, mais, ajouta-t-elle, ceux des immigrants que j'ai rencontrés ne parlent pas de revenir ici quelles que soient les conditions de la vie dans leur pays d'adoption.

Une meilleure collaboration s'impose, conclut-elle. Les travailleurs canadiens devraient entrer en contact avec les autorités de l'immigration à Londres pour contre-carrer l'influence que peuvent exercer les agents des terres et autres intérêts particuliers.

TREMBLEMENT DE TERRE

Washington, 31. — Le sismographe de l'université de Georgetown, a enregistré aujourd'hui, un tremblement de terre lointain, mais prononcé, qui commença à 3 heures 56 a.m. et dura deux heures. Le R. P. Tondorf n'en a calculé ni la distance ni la direction.

POUR REDUIRE L'ALLOCATION DES CHOMEURS

Londres, 1er. — En dépit de l'opposition des travaillistes, le Parlement a adopté hier la loi de l'assurance contre le chômage par 263 voix contre 98. C'est là une des mesures les plus importantes annoncées dans le budget de Winston Churchill. Elle a pour objet d'empêcher les chômeurs de toucher sans raison des allocations de chômage.

Le gouvernement MacDonald avait adopté une loi accordant au sans-travail, une indemnité. Le fonds servant à payer ces allocations était constitué par l'Etat, les employeurs et les employés.

D'après l'amendement voté hier le ministre du travail a le droit d'arrêter le paiement des allocations et d'ordonner une enquête sur la situation des personnes qui les réclament afin de s'assurer si vraiment elles y ont droit.

En combinant cette mesure, les députés travaillistes ont dit qu'elle priverait 70,000 ouvriers d'une indemnité à laquelle ils ont droit. De son côté, le gouvernement espère économiser \$1,940,000 par année.

LA GUERRE DU MAROC TOUCHE A SA FIN, DIT PETAIN

Marseille, 1er. — La France et l'Espagne étant maintenant d'accord, on peut s'attendre dans un avenir rapproché à une paix juste et digne avec Abd-el-Krim, a déclaré le maréchal Pétain en arrivant ici après avoir inspecté le champ des opérations au Maroc. Il est parti pour Paris où il est arrivé ce matin. Il a immédiatement conféré avec le président du conseil Painlevé.

A DEFAUT DE TELEGRAPHE, ON SE SERT DE PIGEONS VOYAGEURS

Tokio, 1er. — Bien qu'il y ait dix-neuf quotidiens à Tokio seul et plusieurs autres dans tout l'empire, le métier de nouvelliste et est encore dans l'enfance. Et cela parce que les services téléphoniques et télégraphiques ne sont pas encore aussi perfectionnés qu'ils le sont en Europe et aux Etats-Unis. Aussi plutôt que d'en servir, préfère-t-on employer des pigeons voyageurs. Chaque agence de nouvelles et chaque quotidien possède des pigeons spécialement entraînés qui sont envoyés chaque jour, à leurs correspondants. Ceux-ci y attachent leur pigeonnier.

RUPTURE D'UNE CONDUITE DE 48 PCH. A NEW-YORK

New-York, 31. — Une conduite de 48 pouces par laquelle passe un million de gallons d'eau s'est brisée à 500 pieds au sud de la gare du New-York Central, près de la 225e rue, ce midi. L'inondation a arrêté tout le trafic pendant trois heures et 15 minutes.

Pendant plus de deux heures les habitants de cette partie de la ville furent sans eau.

FRANCO-AMERICAINS ACCUSE D'UN CRIME

Nashua, N.-H., 31. — Louis Lombard, de Merimack, a avoué, aujourd'hui, au dire de la police, avoir en compagnie de son beau-frère, Charles Lefebvre, assassiné Helen et Georgian Gills, les deux vieilles sœurs dont les cadavres furent trouvés jeudi dernier, dans leur maison à Hudson. Le frère, âgé de 15 ans, était employé par les deux sœurs.

UN PRECURSEUR

Les Frères des Ecoles chrétiennes! Les "Frères quatre bras", comme on les appelle dans nos faubourgs! Silhouettes populaires entre toutes que celles de ces bons religieux coiffés du vieux tricorne français et dont le grand manteau noir, avec ses manches toujours vides, et comme rapidement jeté sur la longue soutane de drap noir qu'égalait, sous le menton, un petit rabat tout blanc...

Il y a eu, ces jours derniers, deux siècles exactement que l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes fut reconnu par une bulle pontificale. Je ne saurais pas que cet anniversaire ait été solennellement célébré, et c'est regrettable, car nul plus que lui, à coup sûr, ne méritait de l'être.

En notre siècle de démocratie, où logiquement l'éducation populaire ou toutes ses formes—intellectuelles, civiques, morale et religieuse surtout—devrait tenir une si grande place—les Frères des Ecoles Chrétiennes et leur saint fondateur, Jean-Baptiste de la Salle, apparaissent vraiment comme des précurseurs.

C'est à ce grand saint français que revient, en effet, l'honneur au XVIIIème siècle, en plein rayonnement de gloire de Louis XIV, d'avoir proclamé, mieux encore que par sa parole, par son exemple, qu'il ne saurait suffire que les bienfaits des arts et des sciences se répandent sur les classes privilégiées, mais qu'il importe aussi que quelques rayons au moins de cette chaude lumière pénètrent jusque dans les classes populaires.

Saint-Jean-Baptiste de la Salle continuait ainsi la glorieuse tradition des grands moines du moyen âge qui défrichaient les intelligences et ouvraient les cœurs à la vérité divine, dans le même temps où leur robuste effort collaborait à la construction des premières routes et des premières cités...

Saint-Jean-Baptiste de la Salle fonda des écoles gratuites où les maitres, non contents d'aller au peuple, se faisaient peuple eux-mêmes, vivaient de sa vie, souffraient de ses durs privations, étaient heureux de ses pauvres joies... Le fondateur de l'Institut des Frères avait, le premier, donné l'exemple de ce dévouement total, issu d'une noble famille de magistrats, il distribua sa fortune aux pauvres, estimant qu'il ne pouvait parler à ses frères de la pauvreté s'il n'était pauvre lui-même.

Faut-il dire que cet ascétisme et ce renoncement restaient incompris de beaucoup, et que le saint souffrit cruellement de ces incompréhensions? Mais il supportait toutes les épreuves en silence, accumulant ainsi un trésor de grâces qui devait assurer, dans l'avenir, la magnificence et la féconde prospérité de son oeuvre.

Comment ceux-là même qui ne sont pas catholiques ne rendraient-ils pas hommage à la mémoire de ce grand précurseur de l'éducation populaire en France?

M. Ferdinand Buisson, qui fut le premier directeur de l'enseignement primaire après la création de l'école obligatoire dans ce pays, a tenu à rendre à Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à l'occasion du second anniversaire de la reconnaissance de son Ins-

MOTS D'ENFANTS

Deux petites filles jouent à la Madame.

— Bonjour, Madame.

— Comment allez-vous?

— Avez-vous des enfants, Madame?

— Non, Madame, pas encore. Et vous, Madame?

— Moi? J'en ai eu trois la première année.

— Nourrissez-vous vos enfants, Madame?

— Mon Dieu, Madame, j'ai nourri le premier, mais ça m'a tant fatiguée que mon mari n'a jamais voulu que je continue... C'est lui qui a nourri les autres.

Un mot de gosse qui contient toute la diplomatie:

— Tiens! Je partage mon gâteau avec toi! Prends le joli petit morceau, moi je garderai le vilain gros.

La vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par ce qu'il fait d'ordinaire.—Pascal.

Dans la lumière il y a deux points: le point qui éclaire et le point qui égare. Il faut s'en tenir au premier.—Joubert.

ABONNEZ-VOUS A La Revue Hebdomadaire

Qui publie dans son numéro du 11 juillet 1925, Sept Petits Poèmes, par la Comtesse de Noailles.

Les Belles Aventures des routiers catalans au quatorzième siècle, par Alfred Dumaine, Ambassadeur de France.

Reverrons-nous la Guerre? La Guerre chimique.—La guerre des gaz. Opinions de MM. Ch. Mouren et Bedonce, par Henry Ruffin.

Un homme d'amour ou la vie de Franz Liszt. La maturité, par Guy de Pourtales.

ABONNEMENT:

France... Un an, 60 fr. six mois, 34 fr.; Trois mois, 18 fr.

Etranger... Un an, 75 fr. six mois, 40 fr.; Trois mois, 22 fr.

PION, 8, rue Garancière—PARIS

LE NUMERO: 2 fr.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes.

LETTRES MORTUAIRES — FACTUM

ENTETES DE LETTRES — BILLETTS DE TOMBOLA

LISTE DE PRIX,

LIVRES, PUBLICATIONS, PROGRAMMES

RELEVÉ DE COMPTE — CARTES D'ADRESSES

CIRCULAIRES AFFICHES ENVELOPPES FACTURES

ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITES

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS

RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS

ET AUTRES FORMULES DE COMPTABILITE

Téléphone 103 ou écrivez pour nos prix

LE CANADA-FRANÇAIS

16 RUE RICHELIEU - - - SAINT-JEAN

LA PUBLICITE

est le plus court chemin d'une affaire à une autre.

Cartes Professionnelles

244, 11 Champlain - Téléphone 116

Dr. J. H. MAYNARD

MEDICINE GENERALE

Maladies des enfants

Consultations: 10 à 11 h. A.M.

2 à 5 h. P.M.

7 à 8 h. P.M.

Dr. J. EMILE PHANEUF

Des Hôpitaux de Paris

MEDICINE GENERALE

Spécialité: Tuberculose et Myxome X

Téléphone 238

En face de l'église 51 rue St-Jacques

Dr. J. A. DUSSAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

A Irberville, tous les jours, de 8 h.

à 10 p.m. Bureaux: 5ème Ave.

Malice Confort, Téléphone 441.

A Saint-Jean, les lundis, de 1 heure

p.m. à 5 heures p.m., et les vendredis

soirs, de 6 heures p.m. à 9 p.m., au No

79 rue De Salaberry, paroisse Notre-

Dame.

Dr. GEORGES PHANEUF

CHIRURGIEN

Des Hôpitaux de Paris

88 rue St-Jacques ST-JEAN

Téléphone 391

LE BUREAU COMPTABLE

Lortie, Gauthier et Dufresne

Organisation et vérification de Com-

ptabilités commerciales, industrielles

et municipales

244 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

L. P. Lortie, L.A. C.A.

Armand Gauthier, C.C.S.

C. René Dufresne, L.Sc. Comm.

L. DESMARAIS

NOTAIRE

Successeur de T. Brassard et dépo-

sitaire du greffier J. U. A. Tremblay.

BUREAUX: 33 rue Saint-Jacques

Tél: 261. Résidence: 619-F. ST-JEAN

Et à Lacolle Qué., chaque mercredi

ARMAND BROSEAU

NOTAIRE ET COMMISSAIRE

Tél: Etude 495; Résidence, 488 F

Etude, 10 rue Saint-Jacques

Résidence, 11 rue Champlain.

Reçoit les bons de la victoire de la

1914-18 et autres déclarations avant échéan-

ce. SAINT-JEAN, P. Q.

J. AMEDEE BRIN

Notaire et C. C. M.

224 rue Saint-Jacques

Téléphone 142 SAINT-JEAN

ANDRE REGNIER

AVOCAT

No 24 rue Saint-Charles

Angie Jacques-Cartier

201. 265. SAINT-JEAN

POULIN & SABOURIN

AVOCATS

Staslas Poulin, C.R. Ivan Sabourin

Etude: 224 Rue Saint-Jacques

Tel. Bell: Etude 142; Résidence 263

B. Postale 423 SAINT-JEAN, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.

AVOCAT

20 rue Jacques-Cartier,

SAINT-JEAN, P. Q.

Téléphones: Bureau 190, Résidence 180

JACQUES CARTIER

AVOCAT

33 rue Saint-Jacques

SAINT-JEAN, QUE.

264. Bell 261. Casier postal 184

Avocat de la cité de Saint-Jean

ETIENNE GUILLET

Professeur de Piano, d'Orgue et

d'Harmonie

(Membre du conservatoire National)

Leçons données à domicile ou à son

Studio.

7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

DR. W. H. MONET

CHIRURGIEN-DENTISTE

CONSULTATIONS: 9 à 12 h. a. m.

1 à 5 p. m.

65 Richelieu ST-JEAN, P. Q.

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.

CHIRURGIEN DENTISTE

Tel. Bell 352

119 rue Richelieu St-Jean

Dr. ARMAND GERVAIS

L. C. D.

CHIRURGIEN DENTISTE

88 rue Richelieu SAINT-JEAN

CONSULTATIONS: 9 à 12 h. a. m.

1 à 5 p. m.

DR. OSCAR LABERGE

Ex-interne des Hôpitaux

Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal

Consultations: 9 à 11 a. m., 7 à 9 p. m. Tel. 28

IBERVILLE, QUE.

HOPITAL VETERINAIRE

Dr. J.-A. Viau, Prop.

8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN

Pension pour chevaux et chiens.

Traitements des plus modernes.

Boite Postale 191 Téléphone 248

SANTAL

Souage promptement

sauf danger la

CATARRHE de la VESSIE

et ses suites

Les Capsules

portent le nom

de

TOUJOURS EPUISEE

Ses nerfs lui donnaient
peu de repos



Harrowsmith, Ont.—"J'ai pris votre remède avant la naissance de bébé, et il m'a fait un grand bien, car j'étais très malade avant de commencer à le prendre. Je me sentais toujours épuisée et j'avais des faiblesses et évanouissements. Mes nerfs me donnaient peu de repos, jour ou nuit. Une amie me dit de prendre le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham. Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède. Je prête le livre que vous m'avez envoyé à celles qui ont besoin d'aide. Vous pouvez mentionner mon nom, au sujet du Composé Végetal de Lydia E. Pinkham, si cela peut aider aux autres."—Mme Harvey Milligan, R.R. No. 2, Harrowsmith, Ontario.

Dans une enquête récente chez les acheteuses du Composé Végetal de Lydia E. Pinkham, nous avons reçu plus de 100,000 réponses, et 98 sur 100 disent qu'elles ont bénéficié de son emploi. Tous les pharmaciens vendent ce remède.

Commerce

EPICERIES ET PRODUITS
ALIMENTAIRES

Le commerce en général se ressent fortement des vacances qui sont maintenant générales. Il en résulte une certaine inactivité qui ne doit étonner personne puisque elle se répète tous les ans.

La tendance dans les prix des conserves alimentaires reste ferme malgré le ralentissement de la demande. Les approvisionnements ne sont pas très forts pour certaines variétés c'est ce qui explique cette fermeté du marché car la consommation est plutôt dirigée vers les produits frais. L'annonce d'une récolte de pommes assez forte fait baisser les conserves de ce fruit et c'est là le seul changement dans cette ligne.

Depuis le commencement de la semaine, le marché des grains a une tendance assez prononcée vers la fermeté. Par contre le marché de la farine se montre tranquille et l'on n'enregistre aucun changement cette semaine.

Les céréales en paquet se vendent toujours dans la même proportion et les prix ne montrent aucune tendance vers des changements bien consécutifs.

Les cafés et les thés constituent encore actuellement les articles les plus surveillés du marché. L'on ne croit pas à une hausse car les prix sont considérablement élevés à l'heure actuelle mais l'on envisage pas non plus de baisse pour le moment. A New-York, le marché est plutôt irrégulier enregistraient des hausses et des baisses successivement.

Le sucre raffiné reste à prix faibles. Une baisse dans les prix fut mise en vigueur samedi dernier que nous ne pouvions prévoir d'après les renseignements qui nous furent données. Cette diminution reste en vigueur et se chiffre par 100 centins par sac. La demande reste petite car chacun attend les développements puisque le marché est encore irrégulier.

Dans les prix des fruits secs, nous trouvons cette semaine une augmentation de 1/4 de cent par livre sur les raisins de corinthe en vrac et une diminution égale sur les raisins muscatels. Pour le même raison que les conserves, les pommes évaporées diminuent légèrement.

Le seul changement survenu au cours de la semaine dans les prix pour les noix et les amandes consistent en une augmentation des avelines se chiffrant par un centin et un centin et demi par livre. Le marché est des plus tranquilles.

Les épices n'ont pas montré au cours de la semaine une activité digne de mention. Les prix restent les mêmes et l'on n'espère pas de changement pour le moment.

Les sirops de maïs, les mélasse continuent de recevoir une bonne demande et de ce côté, la demande se maintient à un niveau fort satisfaisant pour la saison. Les prix sont toujours les mêmes et la tendance est stable.

Les ventes des produits de l'épave sont toujours nulles comme celles du miel. Ces deux lignes sont absolument inactives et l'on attend l'apparition du miel nouveau avec impatience.

Rien non plus à signaler dans le marché du riz. Les prix se maintiennent aux mêmes niveaux et la tendance générale est vers la stabilité.

Les fruits frais continuent d'être la grande attraction de la saison. L'on marque cette semaine une augmentation sensible sur les oranges, les pampelounes. Au contraire, les citrons, les cantaloupes, les prunes, les pêches, les poires se vendent à prix plus bas. Comme la récolte de fruits promet d'être bonne l'on peut encore espérer des prix plus faciles.

Les arrivages de légumes cultivés dans la localité se font plus conséquents chaque semaine ce qui fait baisser les prix. La demande comme chaque année à cette saison est très forte et maintient les prix. L'on compte sur une récolte satisfaisante et la demande sera amplement satisfaite si les conditions se maintiennent aussi favorables.

La récolte de pommes de terre ne sera pas aussi abondante que l'année dernière.

dernière aussi n'espère-t-on pas obtenir des prix aussi faciles.

PROVISIONS

Les prix pour le beurre se sont maintenus en dépit de l'inactivité relative du marché. En effet la demande est assez tranquille maintenant cependant les achats locaux et étrangers ont suffi pour maintenir la cote.

Les mêmes remarques s'appliquent également au fromage. Malgré la forte production actuelle les prix se maintiennent. La demande locale est toujours molaire forte qu'elle ne devrait l'être mais l'on croit qu'elle augmentera peu à peu. La demande étrangère fut plutôt nulle et les prix offerts n'ont pas pu aux exportateurs.

Dans le marché des oeufs, la demande ne couvre que de petites quantités pour faire face aux besoins du moment aussi l'activité est très modérée et l'on ne s'attend pas à de grands changements. Les prix au cours de la semaine sont restés les mêmes car la production est peu élevée ainsi que chaque année à cette saison.

Les viandes fraîches subissent le contre-temps de l'été mais malgré tout le marché est assez actif. Il est bon de remarquer que cette année le commerce d'exportation du bétail vivant s'est largement développé au Canada ce qui aide à maintenir les prix.

Par contre les viandes cuites et fumées subissent la même demande que par les années passées par ce temps de chaleur. Les jambons surtout se vendent facilement. L'on ne marque pas toutefois de changement de prix cette semaine.

Le marché des graisses pures et des graisses composées est toujours quel que peu inactif par cette saison. La tendance est à la stabilité.

Le poisson devient un article de consommation courante comparative-ment aux autres années. La demande se maintient moyenne et les changements de prix ne sont pas nombreux car l'offre se tient à peu près au niveau de la demande.

La demande pour la volaille de frigorifique fut assez forte cette semaine aussi les prix se sont montrés assez fermes. L'on ne les a pas changés encore mais la tendance est à une hausse.

FERRONNERIE ET PEINTURE

Les vacances se font particulièrement remarquer dans le commerce de gros des ferronneries. Pour ce qui est du détail, la demande pour matériaux de construction ou plutôt de réparation est toujours forte.

Les ventes d'accessoires d'automobiles sont toujours une des lignes les plus profitables et les nombreux touristes actuellement en visite dans la province apprécient à sa juste valeur un tel service.

La tendance dans les prix est plutôt stable sur toute la ligne.

L'on est toujours bien occupé dans la peinture grâce au montant considérable de nouvelles constructions comme également au nombre toujours croissant de maisons bien entretenues. Les prix de ce côté sont aussi stables et aucun changement n'est signalé pour cette semaine.

Les marchandises suivent toujours de près le marché de l'huile de lin et du blanc de plomb.

NOUVEAUTES

La distribution des marchandises sèches continue normale et les résultats obtenus dans le commerce de gros cette année sont bien meilleurs que ceux de l'an dernier. Ceci indique naturellement la même tendance dans le marché au détail. Les prévisions pour le commerce d'automne sont également assez satisfaisantes.

La confection est assez active et l'on peut considérer la ligne comme jouissant d'un bon débit comparativement aux années passées.

Le marché du cuir se relève peu à peu mais les progrès sont très lents. L'on ne désespère pas toutefois de voir cette ligne reprendre son activité d'ici quelques temps.

BUDGET DOMESTIQUE

Si les gouvernements, les corps publics, les compagnies, à fonds publics, les grosses maisons d'affaires et tout individu dans le commerce et l'industrie qui désirent se rendre compte de l'emploi de leurs fonds établissent tous les ans un estimé budgétaire, il n'y a pas de raison de ne pas agir de la même façon, dans ses affaires privées.

Cette méthode d'établir un budget tous les ans pour les dépenses de la maison a été recommandée par les meilleurs auteurs financiers et se pratique d'une façon assez générale, sinon dans notre pays, du moins en Europe et même aux Etats-Unis. Cette pratique d'établir un budget tous les ans, suivant ses revenus, contribue énormément à faire pratiquer l'épargne.

Si vous n'en avez pas l'habitude, il vous arrivera peut-être de fixer certains montants à l'avance. Mais si vous étudiez sérieusement vos besoins, si vous prévoyez pour les imprévus, vous arriverez à établir un budget qui vous permettra de suivre vos diverses dépenses et vous permettra l'occasion, sans que vous en souffriez, de les réduire aisément.

Si vous voulez intéresser tous les membres de votre famille à votre budget et si vous captez leur intérêt en offrant une prime à celui qui aura effectué le plus d'économie pendant l'année, vous obtiendrez ainsi la coopération de votre famille et vous habituez vos enfants à la pratique de l'économie.

Toute maison bien organisée devrait avoir son budget domestique et le suivre à la lettre, à moins de circonstances absolument imprévues et incontrôlables. De la sorte vous habituez, dès leur bas âge, vos enfants à faire de l'épargne, à avoir de l'ordre dans leurs affaires et de la prévoyance dans leurs dépenses, et vous leur fournirez dès lors les meilleures armes qu'ils puissent avoir pour réussir dans la lutte pour la vie.

POUR LES GENS MARIES

La grande affaire de la vie est sans aucun doute, le mariage! L'amour est le centre autour duquel nous évoluons et comme le mariage en est l'aboutissement, il est juste de dire que c'est la grande affaire de la vie.

Notre bonheur dépend en grande partie de ce que nous aurons fait. Il n'en dépendra pas moins de ce que nous voudrons bien le faire quand on sera dans le conjugal.

Trop de gens pénètrent dans la vie conjugale avec l'esprit léger et libéral. C'est tout simple pour les uns, ce n'est même trop pour certains autres. Il faut s'habituer de loin à avoir l'esprit et les dispositions nécessaires pour faire de l'état du mariage, l'état de votre bonheur. Il faudra donc quitter vos idées égoïstes et libertines qui ont pu caractériser votre célibat. Il faudra s'y souvenir que vous y êtes à deux, et en quelque sorte avoir les goûts et les habitudes de deux!

Un Américain ingénieux, a rédigé une liste de commandements négatifs à l'usage de ceux qui songent à entrer en ménage. Il les propose de les faire imprimer sur les jolies petites cartes portant une couronne d'oranger. Voici les conseils:

"Que ni le mari ni la femme ne cherche à imposer sa dictature dans le nid."

"Ne faites pas de la revêche."

"N'oubliez pas de faire preuve d'affection."

"Ne négligez pas de vous confier l'un à l'autre."

"Ne blâmez pas l'autre de tout le trouble."

"Ne laissez pas vos parents se mêler de vos affaires."

"N'oubliez pas de prendre intérêt aux affaires de la famille."

"Ne vous imaginez pas qu'une seule personne rend le foyer attrayant."

"N'oubliez pas que vous êtes mariés."

Ces conseils peuvent et doivent faire de bien. Ils approuvent du dévouement, de la charité, du tact, de la délicatesse... Vous, en avez-vous?

Votre vie est-ce que vous la faites. Quand l'inévitable arrive pourquoi ronchonner? Croiriez-vous que vous serez ainsi plus énergique? Prenez, en tout le meilleur parti, celui du bon côté et n'allez pas vous-même vous créer des ennemis.

Souvenez-vous que "petite pluie abat grand vent" et qu'un peu de bonne volonté, un sourire, un bon mot placés à point peuvent vous éviter bien des embarras. Songez et surtout, n'oubliez pas de les mettre en pratique.

MENTOR.

Vivrez où vous êtes. Ne vous déplacez pas à ce que Dieu voudra. C'est le secret du bonheur. S'il y manque quelque chose, souvenez-vous que vous êtes dans le lieu d'épreuve et attendez l'éternité.

Que, nous regardons comme le repos et le bonheur n'est ni le bonheur ni le repos, lorsque pour y arriver nous sacrifions quelque chose du devoir.

Et, triste, c'est presque toujours penser à soi. On est tenté de croire qu'on fait le bien, dès qu'on se sacrifie, comme l'égotisme, l'abnégation à son aveuglement.

CE QU'EST L'ANNONCE

Les vrais hommes d'affaires ont reconnu depuis longtemps l'importance de l'annonce, voilà pourquoi ils lancent des campagnes d'annonces qui leur coûtent des milliers de dollars, parce que l'expérience leur prouve que la publicité est un des facteurs les plus importants du succès en affaires.

L'annonce rapporte toujours plus qu'elle coûte quand elle est bien faite.

Pour attirer la clientèle il ne suffit pas seulement d'exposer sa marchandise dans des vitrines, où mettre à l'affiche quelques prix, de telles et telles lignes! Non, ce n'est pas là le seul genre d'annonce qui puisse nous amener les clients, il faut faire connaître par l'annonce, répétée chaque semaine avec quelques modifications, l'arrivée de la marchandise nouvelle d'été, quelques balances de lignes déclassées, ou encore les prix avantageux pour celui qui voudra faire de l'économie. Ne regardez pas de mettre quelques piastres de plus pour une annonce bien faite.

La meilleure médecine a souvent un goût désagréable. La vérité, aussi, n'est pas toujours agréable.

La vertu est une pureté morale beaucoup plus qu'une intégrité physique.

Le désir qui vous ronge jusqu'à l'âme est plus à redouter qu'une tentation à laquelle on cède.

Votre abonnement est-il échoué?

Café VICTORIA

ne varie jamais
— en arôme
— en force!

LAPORTE-MARTIN
Limitée
Montréal — Ottawa

Un des fameux Produits "VICTORIA"

La BRIQUETERIE St-Laurent

71 rue St-Jacques,
Téléphone: Harbour 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.
PIERRE TRAHAN, Agent local, SAINT-JEAN

Donnez nous vos commandes pour impressions
et abonnez-vous au Canada Français.

GIN CANADIEN

MELCHERS

CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabriqués à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros	42 onces	Prix \$2.50
Moyens	26 "	" 1.50
Petits	16 "	" 1.00

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE A BERTHERVILLE

Sage économie de la Commission des Liqueurs

L'embouteillage de la Commission permet la distribution de bons produits à des prix raisonnables

DÈS ses débuts, en 1921, la Commission des Liqueurs a été confrontée avec une augmentation considérable des droits de douane et d'accise. Ces droits ont été doublés. L'ambition de la Commission de livrer au public d'excellentes marchandises à des prix raisonnables devenait beaucoup plus difficile à réaliser. Toutes les économies furent alors pratiquées.

AU COLLEGE SAINT-JEAN

Toutes les personnes qui ont assisté à la séance donnée en la salle du collège, par les anciens élèves et organisée par le Cercle Sutton, s'accordent à dire que cette soirée fut sous tous rapports, un vif succès.

De sincères félicitations sont acquies à tous les acteurs, qui remplirent leur rôle respectif, d'une manière splendide, en tenant leurs auditeurs sous le charme, et provoquant la galeté qui déride les fronts même les plus sérieux.

Durand et Durand est une comédie de haute valeur, et son interprétation, telle qu'elle le fut, hier au soir, ajoute à la valeur des artistes.

Dans les entr'actes, il nous fut donné d'entendre de jolies pièces vocales rendues avec goût, par M. Hervé Gibeault, baryton, élève de M. S. Leau, et M. Paul Hébert, chanteur local. Mme A. Simard fut comme toujours, à la hauteur de la position au piano d'accompagnement.

Bref, cette soirée sera une de celles que l'on place au rang d'agréables souvenirs.

L'alcool qui empoisonne

Deux hommes sont morts, ces jours derniers, dans un grand village des environs de Québec. Les circonstances qui entourèrent ces deux décès sont tellement dramatiques qu'ils serviront de leçon, nous l'espérons, à ceux qui achètent et consomment des alcools clandestins.

Les deux hommes avaient obtenu d'un trafiquant qui fait la contrebande du whiskey, soit en important des alcools étrangers ou en fabriquant lui-même, une certaine quantité de boisson. Ils ne l'avaient pas encore bue en entier que les malheurs devinrent subitement fous et absorbèrent d'autres liqueurs aussi dangereuses que celle qui avait causé leur aliénation mentale. Le lendemain, on les trouvait morts dans leur demeure et une enquête du coroner révéla que les deux hommes avaient été empoisonnés par des boissons clandestines.

Les lois de prohibition établies dans le passé ont activé la contrebande des alcools et la fabrication clandestine de différentes boissons. Bien que le nouveau régime des liqueurs dans notre province offre au public des boissons de première qualité, il se vend encore en cachette toutes sortes de liqueurs alcooliques que l'on peut considérer comme de véritables poisons. La tragédie qui s'est déroulée dans ce village des environs de Québec en est une preuve convaincante.

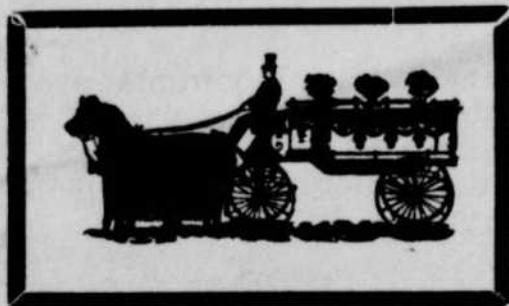
Le public doit être mis en garde contre ces alcools clandestins, qui lui sont vendus quelquefois à des prix un peu moins élevés que la vie de ceux qui les achètent.

LeSieur & Frère

Entrepreneurs de

POMPES FUNEBRES

et Service d'Ambulance.



Nous avons à votre disposition, trois embaumeurs diplômés et les services professionnels sont donnés gratuitement.

Nous avons tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de garnitures de chambres mortuaires, luminaires électriques.

Ambulance Automobile.
Toujours les plus bas prix.

LeSieur & Frère

95-97 rue Richelieu, en face de l'Hotel St-Jean.

Appels de nuit. St-Jean 100 Champlain. Tél. 404w.
Iberville, 4, 8ième Ave. Tél. 658w.

**Si nous voulons vivre longtemps,
Mangeons plus de Poisson.**

Vous pouvez maintenant vous procurer du poisson frais, salé et fumé, tous les jours de la semaine, à de très bas prix.

HUITRES FRAICHES

Homard Vivant et bouilli, Hareng Salé, Filet fumé, Anguille Boucanée, Crème douce tous les jours, fromage fort, doux, Kraft.

MANGEZ PLUS DE POISSON POUR VOTRE SANTE
Livraison prompte à domicile

V. Gregoire & Cie,

MARCHANDS DE POISSON

27 RUE CHAMPLAIN - - - - - Tél. 512

NOMBREUX TOURISTES

D'après un estimé de M. McNamee, secrétaire du "Royal Automobile of Canada", le nombre des automobiles étrangères qui viendront dans la province de Québec, au cours de cette année, ne sera pas moins de 300.000, soit une très forte augmentation sur le chiffre de l'année dernière. On calcule que chaque touriste dépense en moyenne vingt-cinq dollars pendant son séjour parmi nous. Comptant trois touristes par auto, on obtient une somme de plus de vingt millions dont bénéficie notre province. N'a-t-on pas là une preuve tangible de l'importance du tourisme?

La politique des bonnes routes suivie par le gouvernement de Québec, l'amélioration de nos méthodes de publicité et la meilleure organisation de nos hôtelleries sur les différents points de notre territoire, commencent à donner leurs résultats. Le flot des visiteurs augmente rapidement. Trente mille demandes de cartes routières de la province ont été adressées au ministère de la voirie et l'on s'occupe de répondre à ces demandes. Aux hôtels, on ne cesse de fournir des renseignements aux gens des Etats-Unis et d'ailleurs, qui projettent de faire un pèlerinage ou un voyage dans notre direction. Voilà qui est de nature à nous encourager à redoubler d'efforts dans la campagne entreprise par l'Association du tourisme de la province de Québec et les organisations similaires qui travaillent de concert avec elle.

Nous l'avons écrit plusieurs fois déjà et nous ne cessons de le répéter, il n'y a pas de raison pour que notre province n'attire pas un contingent de visiteurs aussi considérable, pour le moins, que n'importe quel autre pays. Nos villes offrent de multiples attraits aussi bien que nos campagnes. Quand ils viennent chez nous, les étrangers sont assurés de trouver, en même temps que le confort et une hospitalité courtoise, une foule de choses capables de les intéresser, soit au point de vue historique, soit au point de vue économique, soit au simple point de vue nature pittoresque. A nous de mettre tous ces éléments en pleine valeur. Notre application recevra sa récompense. Nous commençons déjà à le constater. Continuons!

FETE LIBERALE

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain, à Sainte-Agathe, qu'aura lieu la fête populaire libérale en l'honneur de l'honorable Athanase David, secrétaire provincial. Déjà des demandes de renseignements sur les détails de cette réunion sont parvenues auprès des organisateurs et l'on prévoit qu'il y aura une foule considérable dans le coquet petit village des Laurentides, dimanche prochain. Des libéraux venant non seulement de la région des montagnes, mais aussi de Montréal et des environs ont manifesté le désir de participer à cette fête.

L'assemblée aura lieu sur le préau du collège, et, en cas de pluie, dans la salle de l'hôtel de ville.

M. Euclide Forget, maire de Sainte-Agathe, souhaitera la bienvenue à l'honorable M. David au nom de la ville. M. Jyles-Edouard Prévost, député du comté aux communes, présentera ses souhaits au ministre au nom du comté de Terrebonne.

L'honorable M. David répondra, puis les orateurs suivants se feront entendre:

L'honorable sénateur L.-O. David.
L'honorable Joseph-Edouard Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries;

L'honorable Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture;

L'honorable A. Galipeault, ministre des Travaux publics et du Travail;

L'honorable J. Nicol, trésorier provincial;

L'honorable Hector Champagne, conseiller législatif;

M. Armand LeBeau, président de l'Association de la Jeunesse libérale, et plusieurs autres.

Cette manifestation à l'honorable M. David, qui a été organisée avec beaucoup de soin par les citoyens de Sainte-Agathe, promet de remporter un succès sans précédent. Elle comptera au nombre des grands événements politiques du comté de Terrebonne.

LA DECLARATION DE L'HON. M. CARDIN

Voici l'importante déclaration qu'a faite l'honorable M. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, à l'assemblée tenue à Repentigny, hier après-midi, sur la question des mines de fer:

"Parlant pour moi-même, dit l'honorable M. Cardin, je déclare douter de l'efficacité de la nationalisation des chemins de fer, et je crois que le moment est venu de remédier à la situation actuelle. Le peuple doit être soulagé du fardeau qui l'opprime. Nous devons guérir le mal dont nous souffrons. Il doit y avoir un moyen d'alléger le peuple et de résoudre cet important problème."

"Pour cela, il ne suffit pas d'un groupe de députés, ni d'une majorité, et pas même d'un gouvernement qui n'est jamais sûr de sa majorité. Il faut un gouvernement qui puisse compter sur une majorité absolue qui puisse présenter un front uni à la gauche; je demande que, le jour venu, le peuple comprenne la gravité de la situation et donne tout son appui au parti libéral qui pourra alors présenter à la Chambre une mesure sage et saine, profitable pour tout le pays, en même temps qu'il présentera aussi d'autres mesures importantes, dans l'intérêt général de notre population."

"Notre pays s'achemine vers la prospérité complète, mais le peuple doit faire sa part, en permettant aux

hommes publics d'accomplir leur œuvre. Nous avons tout ce qu'il faut pour arriver à ce but et je me suis assuré que tous les citoyens canadiens comprendront l'importance qu'ils sont directement appelés à jouer dans l'administration des affaires publiques."

LE RECENSEMENT DE LA CIRCULATION

Le recensement de la circulation sera fait cette année du samedi matin, 1er août, au vendredi soir, 7 août. C'est le quatrième fait dans la province depuis six ans. Le premier eut lieu en 1920, le deuxième, troisième et quatrième en 1923, 1924 et 1925. Le comptage des véhicules sera fait sur toutes les grandes routes de la province et sur certains chemins importants de comté et de marché. Le nombre des postes établis sur chacune des routes varie suivant leur longueur et leur importance pour la grande circulation. Le recensement aura lieu sur quarante-neuf routes différentes. Le nombre total des postes de comptage est de 116. Les véhicules seront enregistrés chaque jour de six heures du matin à minuit.

Le recensement a pour but d'indiquer l'intensité moyenne de la circulation sur nos principales routes. Les postes sont établis hors des villes ou des centres trop peuplés, de façon à éviter l'enregistrement d'une trop forte proportion de circulation locale. Le recensement a encore pour but de montrer l'augmentation annuelle de la circulation, la proportion des véhicules moteurs et des véhicules à traction animale, la circulation lourde et la circulation légère, la provenance des automobiles de tourisme, etc. Les recenseurs notent séparément les automobiles de tourisme venant de Québec, des autres provinces ou des Etats-Unis, les autobus, les camions légers, les camions lourds, les motocyclettes, les véhicules tirés soit par un cheval, soit par deux chevaux ou plus. Cette statistique sert ensuite à l'étude des grands problèmes de voirie et de circulation. Elle est particulièrement précieuse pour déterminer les codes de construction et d'entretien des chaussées, l'opportunité des réfections, ainsi que pour réglementer la circulation.

LE VERRE CASSE ET LES DECHETS SUR LES ROUTES

Rappelons au public qu'il doit faire quelque chose pour l'agrément et la sécurité des routes, et qu'il a certaines précautions à observer lorsqu'il y circule. Il existe des abus au sujet des déchets et des morceaux de verre cassés. En plusieurs endroits, surtout près des lieux de pique-niques, ou de campements, les cantonniers ne suffisent pas à débarrasser la route des déchets de toutes sortes que l'on y dépose. Le département travaille à l'ornementation des routes. Il y plante des arbres et en nettoie soigneusement les côtés. Il cherche partout à les rendre agréables au public. Ce dernier doit lui aider en observant la propreté — de toute chose le plus bel ornement. De plus, le verre cassé constitue un danger pour les pneus. Il cause des punes désagréables et dangereuses. Nous prions le public d'éviter tout ce qui est de nature à amoindrir la bonne apparence de la route, et surtout ce qui peut être occasion d'accidents. Ne déposez aucun déchet sur la route. N'y jetez pas de morceaux de verre. Coopération au plaisir et à la sécurité des autres voyageurs.

La sympathie et la force

Il y a quelques mois, avant que l'émir Abd-el-Krim n'eût commencé son offensive contre le protectorat français du Maroc, le maréchal Lyautey, résident général français à Rabat, déclarait à un journaliste: "Nous avons un double devoir vis-à-vis de nous-mêmes et vis-à-vis des indigènes, c'est d'être forts. Mon expérience et toute expérience enseignent qu'il y a deux grands ressorts humains: la sympathie et la force. Il ne faut jamais craindre d'abuser de la sympathie. Pour ce qui est de la force, il suffit, le plus souvent, de la faire paraître, et c'est même le moyen d'en éviter l'emploi."

C'est en ces termes lapidaires que le maréchal caractérisait non seulement sa méthode personnelle, mais — on peut bien le dire — la méthode civilisatrice française: gouverner par la sympathie plus que la force, mais ne pas négliger la force dont seul le prestige s'impose à certaines populations attardées; compter autant que possible, d'ailleurs, même à ce dernier point de vue, sur le prestige de la force que sur son emploi direct.

Quelques semaines plus tard, enivré par son succès contre les Espagnols, Abd-el-Krim violait notre frontière et envahissait les territoires soumis à notre protectorat. A son corps défendant, le maréchal Lyautey, qui avait surtout usé jusqu'alors de l'arme de la sympathie, était contraint de repousser l'agression en opposant la force à la force.

Abd-el-Krim ne nous prenait pas au dépourvu. Non seulement nos gouvernants, mais les plus avisés de nos concitoyens avaient lu dans son jeu avant qu'il n'abattît ses cartes. Nous l'en voulons pour preuve que cet interview d'Abd-el-Krim lui-même prise, il y a près de quatre mois, pour le compte du Journal, par notre confrère Jacques Marellac: si les réponses de l'émir prouvent que celui-ci essayait de nous endormir avec des propos fallacieux, les questions du journaliste établissent que nous étions, dès cette époque, très méfiants.

"Des personnes qui sont supposées être au courant de nos desseins, déclarait M. Marellac, à Abd-el-Krim, affirment que votre intention est d'attaquer les positions françaises de

Automobiles! Automobiles!

Chances exceptionnelles de vous procurer de bons chars peu usagés, à des prix que vous n'avez jamais eus.

Vendus à conditions de paiements faciles, si désiré.

Venez faire votre choix parmi les modèles suivants:

Dodge Routière	1923	Chevrolet Sedan	1924
Dodge Coupé	1924	Chevrolet Touring	1924
Dodge Sedan	"	Ford Touring	1922
Dodge Touring	"	Ford Coupé	1922
Ford Touring	"	Ford Tudor	1924

McLaughlin Buick Fermé, peu usagé, 1925.

Ces machines sont vendues avec garanties

Garage A. E. Gregoire,

23 rue Champlain. Tel. 460

Partez-vous pour Vacances?

Apportez un Kodak avec vous.

Assortiment complet chez

GIROUX & POULIN,

GERMAIN POULIN, Prop.

Pharmacien Chimiste

Champlain et Saint-Jacques.

Tel. 85

SAINT-JEAN

108, 1ère Rue

Téléphone 39

Troy Laundry

Faites teindre ou nettoyer votre pardessus ou manteau d'automne par les teinturiers de la Bauderie Troy et vous aurez entière satisfaction.

APPELEZ 39

Nous donnons une attention particulière aux ouvrages de fantaisie. Lavage et repassage garantis. Donnez-nous votre commande.

MEUNIER FRERES, Prop.

Rue Principale - - - - - Iberville

Spécial cette Semaine.

Steak	11 1/2c		
Rôti de Boeuf	11c		
Boeuf à Bouillir	7 1/2c		
Saucisse	20c	2 livres pour	35c
Boudin	20c	2 livres pour	35c

N'oubliez pas que toutes nos marchandises SONT A REDUCTION

C'est la saison des légumes et des fruits, notre assortiment est des plus complets, venez faire votre choix.

Voyez nos vitrines.
Inutile de mentionner toutes les marchandises, une visite vous convaincra.

Marché Beauchamp,

37 RUE SAINT-JACQUES,
Tél. 472
SAINT-JEAN

VAISSELLES BLANCHES ET UNIES

Tasses et soucoupes \$1.50 doz.
Assiettes 7 pouces \$1.50 doz.
Assiettes à soupe \$1.50 la doz.

H. BERNARD & FILS
52 Richelieu - ST-JEAN

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. J. Ellis Morin, assistant secrétaire de la cité de Saint-Jean, est en vacances pour une quinzaine.

Mlle Rose et Berthe Berger, fille de M. Narcisse Berger, Yvonne Gosselin, passent une quinzaine en villégiature à Sainte-Agathe des Monts.

Mlle Eva Lachenaie, de cette ville, est partie pour une promenade de quelques jours, au Pont Maskinonge, Qué.

Garde Rainville, de l'hôpital Saint-Jean, passe ses vacances chez sa sœur, Mme Léopold Plouffe, de Dunham.

M. Conrad Bourdeau, fils de M. Moïse Bourdeau, géolier, et employé du Département de la Marine, à Ottawa, est en visite chez son père, pour une huitaine.

M. Raoul Brosseau, de New-Bedford, Mass., est en promenade chez son père, M. le Dr S. H. Brosseau.

M. J. H. Lafond, de Montréal, passe quelques semaines de vacances, en visite chez ses parents et amis, de St-Jean, Henryville, Saint-Sébastien et les environs.

Mme Charles Commette, ses fillettes, Claire et Carmen, Mmes L. O. Perrier, de cette ville, et Joseph Clément, de Saint-Paul, Ile-aux-Noix, sont en visite pour une quinzaine, à Lowell, et Boston, chez des parents et amis.

M. A. E. Brunet, de Montréal, est arrivé, avec sa famille, pour écouler la route de la belle saison, à sa magnifique résidence, récemment restaurée et située sur les bords du Richelieu.

M. et Mme Philias Quintin, de la rue Saint-Paul, sont de retour d'une promenade à Pawtucket, New-Bedford et autres villes importantes des Etats-Unis. Ils ont visité leurs parents et amis et sont enchantés de leur séjour dans la république voisine.

Mme Fortunat Couture, de Holyoke, Mass., autrefois de Saint-Jean, passe une quinzaine de jours chez ses parents, accompagnée de sa fille, Janine.

M. Georges Bélanger, de Detroit, Michigan, est en promenade chez son père, M. Hector Bélanger, de la rue Saint-Joseph. M. Bélanger a fait le trajet en automobile, accompagné de son ami, M. Willie Gaudreau, qui rend visite à sa mère, à Montréal.

M. et Mme Hector Fortin, leur fils Aldé, Mlle Ida Harbec, M. Jean-Paul Trahan, de cette ville, sont de retour d'une quinzaine de jours, d'un voyage aux Etats-Unis, chez leurs parents, de Holyoke, North-Adams, Cohoes, Troy, Springfield, Pittsfield et Boston.

Etaient en visite la semaine dernière, chez Mme Lanciault, de la Place du Marché, Mme Paul Phaneuf, de Boston, ainsi que sa petite fille, Béline.

Mlle Blanche, Fleur-Ange, Annette et Simone Lanciault, de la Place du Marché, étaient à Montréal, dimanche dernier, en visite chez des parents.

Dimanche dernier, en visite chez Mme Desnoyers et Mlle Monette, de la rue Jacques-Cartier; M. A. A. Ducharme et sa famille, de Rousses Point; M. et Mmes R. Dagenais, Adolphe Mongeau et leur fille Rita, ainsi que M. et Mme Normand, tous de Montréal.

M. et Mme Odias Amyot et leur famille, de Cohoes, N. Y., passent une quinzaine en visite chez M. et Mme Moïse Comtois et Mme Louis Amyot, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice.

M. et Mme Allard, de Valleyfield; M. Raoul Blondin et Honoré Paquette, de Montréal, étaient en visite dimanche dernier, chez M. J. B. Chartrand, entrepreneur, de cette ville.

AU CONSEIL DE VILLE

L'assemblée régulière du conseil de ville, qui devait avoir lieu lundi soir dernier, a été remise, faute de quorum.

PROCHAIN CONCERT

Le prochain concert du cercle Philharmonique, sous la direction de M. J. G. Marier, sera donné mardi soir prochain, le 11 août, au Parc Laurier. Encourageons de notre présence, nos musiciens locaux.

AUTOMOBILES ENDOMMAGÉES

Une collision d'automobiles, s'est produite, mercredi dernier, en face de chez M. Edmond Laberge, à Itherville, les machines appartenant à M. J. P. O. Langlois et Eugène Normand, ont subi des dommages considérables.

IL SUIVRA LES COURS

M. Adolphe Granger, marchand-tailleur, annonce à tous ses clients, qu'il sera absent de son magasin, du 14 au 22 août, pour aller à New-York, suivre les cours de coupe, donnés par l'Américain Gentleman and Fashion Company.

EN CONVALESCENCE

M. A. McLean, qui a régné récemment, à son poste qu'il occupait au "News", est maintenant en bonne voie de convalescence, après avoir passé quelque temps, sous traitement à l'hôpital Saint-Jean.

DE RETOUR

M. et Mme Fabien Monette, et leur petite fille Simone, sont de retour d'un voyage à Québec, Saint-Anne de Beaupré, Sherbrooke et Rock-Forest. Ils ont été les hôtes de M. l'abbé Arsène Goyette, curé de Rock-Forest. Ils nous sont revenus enchantés de leur voyage.

NAISSANCES

Le 28 juillet 1925 a été baptisé Joseph-Jacques-Ernest-Rosaire, fils de M. Georges Desroches, machiniste et de Concilia Frenette, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Joseph Blais et la marraine son épouse, Bernadette Frenette.

Le 2 août 1925 a été baptisée Anne-Alice, fille de M. Gustave Bensch, ingénieur et de Joséphine Schenrer, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Joseph Schenrer et la marraine son épouse Anne Steinbacher.

Le 2 août 1925 a été baptisé Joseph-Oza-Henri-Alm, fils de M. Joseph-Henri Benoit et de Berthe Malbouef, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été Joseph Malbouef, grand-père de l'enfant et la marraine Marie Dégagné épouse de feu Henri Benoit, grand-mère de l'enfant.

Le 28 juillet 1925, a été baptisée Marie-Léona-Suzanne, née hier, fille de M. Philippe Dubois, commis-épicer et de Florine Berger, de cette paroisse. Le parrain a été M. Lionel Berger et la marraine Alice Benoit, son épouse.

Le 28 juillet a été baptisée Marie-Thérèse-Jacqueline, née ce jour, fille de M. Wilfrid Boutin, potier et de Irène Therrien, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Pierre Lebeau et la marraine Rosanna Boutin, son épouse.

Le 28 juillet 1925 a été baptisé Joseph-Lucien-Armand, né hier, fils de M. Lucien Saint-Mars, et de Marie-Louise Girard, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Armand Chaput et la marraine Marguerite Saint-Mars.

Le premier août a été baptisé en la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste, Léon-Jean-Armand, né l'avant-veille, fils de M. Wilfrid Milot, ouvrier et de Jeanne Dazé, de la paroisse Saint-Clement de Valville. Le parrain a été M. Charles Dazé, couturier et la marraine Victoria Berthiaume, son épouse.

Le 2 août 1925 a été baptisée Marie-Irène-Anita-Antonia, née le 30 juillet, fille de M. Hector Boivin, charretier et de Hélienne McNeil, de cette paroisse. Le parrain a été M. Anselme Surprenant, cultivateur, de la paroisse Saint-Blaise, et la marraine Irène Lafontaine.

Le 4 août 1925 a été baptisé Joseph-Arthur-Eugène, né le même jour, fils de M. Patrice Dupuis, charretier et de l'évangéliste Richer-Laféche, de cette paroisse. Le parrain a été M. Georges Dupuis, cultivateur, de la paroisse Saint-Georges d'Henryville, et la marraine Dérilda Boucher, son épouse.

MARIAGES

DESCHAMPS-THERRIEN

Le 29 juillet 1925 a été célébré en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, le mariage de M. Georges Therrien, ouvrier, fils de M. Arthur Therrien, charretier et de Léocadie Langlois, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice, avec Mlle Blanche Deschamps, fille de M. Wilfrid Deschamps, ouvrier et de Bernadette Picotte, de cette paroisse. Les témoins ont été M. Charles Oulmet, beau-frère et témoin de l'épouse et M. Arthur Therrien, père et témoin de l'époux.

BOUDREAU-MORRIER

Le 5 août 1925 a été célébré en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, le mariage de M. Eugène Morrier, potier, fils de M. Jean-Baptiste Morrier, ouvrier et de Odina Bélanger, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste, avec Mlle Antoinette Boudreau, fille de feu Cyrille Boudreau, et de Delphine Syria, de cette paroisse. Les témoins ont été M. Joseph Brault, pour sa nièce l'épouse et M. Jean-Baptiste Morrier, pour son fils l'époux.

DECES

Le premier août 1925 a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Jean Milson, ouvrier, fils de M. William Milson, et de Dominica Milson, décédé le 30 juillet, à l'hôpital Saint-Jean, à l'âge de 21 ans.

Le 30 juillet 1925 a été inhumé dans le cimetière paroissial, le corps de Girard, décédé la veille, à l'âge de deux mois, enfant de M. Eugène Dulude, journalier et de Yvonne Dulude, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice.

Le 3 août 1925, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Orlina, fille de M. Jules Fourcault et de feu Albina Deneault, décédée le premier courant.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Joseph Contant remercie de tout cœur, les personnes qui ont par leur présence, leurs offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles, lui ont donné des marques de sympathie, lors de la mort de Mlle Marie-Anne Contant, survenue la semaine dernière.

—Les membres de la famille Cyrien Latour, remercient spécialement toutes les personnes qui ont par offrandes de messes, tributes florales, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou autrement, leur ont été sympathiques, lors du décès de M. Cyrien Latour, survenu ces jours derniers.

EXPOSITION A SAINT-ALEXANDRE

Nous accusons réception d'un billet d'entrée, de la part de la société d'agriculture du comté d'Iberville, pour l'exposition qui sera tenue à Saint-Alexandre, les 7 et 8 septembre 1925. Cordial merci à qui de droit.

LE JEU DE DAMES

La rencontre au jeu de dames, entre M. A. B. Lapierre, de cette ville, et M. E. Lefort, marchand général, de Sabrevois, eut lieu, tel qu'annoncé, dimanche dernier. Le résultat fut: parties nulles, de sorte que une reprise aura lieu, dimanche prochain, au parc Marchand, à 2 heures p. m. Avis aux amateurs du jeu de dames, tous sont bienvenus.

IMPORTANT CONTRAT

La maison Latour et Dupuis, de cette ville, outre la fourniture du bois, pour la construction du sous-bassement de l'église Notre-Dame Auxiliatrice, vient d'obtenir un autre contrat important, celui du finissage à l'intérieur, et de toutes les ouvertures, y compris le vitrage.

Nous félicitons MM. Latour et Dupuis, pour les marques de confiance et d'appréciation, dont ils viennent d'être l'objet.

COLLISION D'AUTOMOBILES

Dimanche après-midi, M. et Mme Hector Potvin, de Saint-Jean, qui étaient allés en promenade en auto furent tamponnés à la sortie du pont à Saint-Lambert par d'autres autos arrivant en sens contraire. M. et Mme Potvin s'en sont tirés avec seulement de légères contusions, mais il y eut autrement pour 7 ou 8 personnes qui se trouvaient dans les autres autos, toutes américaines. Quelques-unes ont été blessées et ont été transportées d'urgence dans les hôpitaux de Montréal.

VENTE VOLONTAIRE

Il y eut vente volontaire d'immeubles de la succession de feu dame Amable Davignon, par Chs H. Lamer, encontre, à la porte de l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, lundi, 27 juillet dernier, à 11 heures a. m. Le propriétaire en briques solides à deux étages sur la rue Longueuil, a été vendu au plus haut enchérisseur, à M. J. N. Grégoire, pour la somme de \$5,400 sans compter les taxes municipales de l'année, et le 2 pour cent dû au gouvernement avec les frais faisant un montant total de \$9,000.

LE 1er VENDREDI DU MOIS

Demain, comme à l'ordinaire, toutes les personnes sont spécialement invitées à faire la sainte communion en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus, auquel cette date est particulièrement consacrée.

Le soir, à 7.30 heures, il y aura l'heure d'adoration, pour tous, hommes et femmes indistinctement.

Il est à espérer que le spectacle toujours si édifiant d'une église remplie de fidèles, s'offrirà à nos yeux, en pareille circonstance. Les promesses faites aux fervents du 1er vendredi, valent certainement la peine, des légers sacrifices que l'on puisse s'imposer.

AUX GENS DE CHEZ NOUS

Aux gens de chez nous qui pourraient être tentés de se laisser prendre aux illusions trompeuses des contrées étrangères, nous conseillons de méditer la vérité ci-dessous que l'honorable M. Cardin, a su exprimer, avec son éloquence ordinaire, au banquet Péroudeau, à Saint-Ours: "Notre pays est aussi beau, aussi riche en ressources naturelles, aussi attrayant, aussi intéressant que les Etats-Unis, et il a aussi bel avenir que les Etats-Unis. Que nos citoyens travaillent ici aussi ardemment que certains Canadiens-français travaillent aux Etats-Unis, qu'ils déploient la même activité que nous serions prêts à déployer ailleurs et nous nous apercevrons que le Canada est bien le pays le seul pays dont nous devons rêver et que nous devons envier". Tant pis pour notre jeunesse laborieuse si, après cela, elle va s'exposer encore aux mille déceptions que le mirage des promesses provoque hélas! trop souvent.

PROCHAINES GRANDES COURSES

Le public de Saint-Jean et des environs, aura encore une fois, cette année, le plaisir d'assister à un grand programme de courses, qui sera donné au "Moose Park", sur la ferme Richelieu, les 6 et 7 septembre prochain.

Dimanche, le 6, les classes suivantes trotteront pour le montant respectif qui leur est alloué.

No. 1 classe 3 minutes, trot et amble, Bourse \$150.

No. 2, classe 2.25 minutes, trot et amble, Bourse \$200.

No. 3, classe 2.15 minutes, trot et amble, Bourse \$200.

Lundi, le 7, jour de la fête du Travail, les classes suivantes seront au programme.

No. 4 classe 2.30, trot et amble, Bourse \$200.

No. 5 classe 2.20, trot et amble, Bourse \$200.

No. 6, Classe free for all, Bourse \$250. Sans nul doute, que les organisateurs recevront l'encouragement qui leur est dû, puisqu'ils s'efforcent de donner à la population, des amusements sains et sportifs.

N'oublions pas les dates et rendons-nous en foule, au "Moose Park".

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce a tenu une séance importante sous la présidence de M. P. Boudouin, en la salle de l'Hôtel de ville, mardi soir, le 27 juillet.

L'assistance était nombreuse. M. le député Dr. A. Bouthillier et M. le maire Pierre Trahan étaient présents. Le Dr A. Bouthillier a assuré aux membres de la chambre de commerce que le département de la Voirie de la province, verrait avec un soin minutieux à l'entretien des bonnes routes dans le comté et ce district. Il a été question de la route Henryville et Clarendonville qui n'est pas encore terminée ainsi que de la route Saint-Jean-Beauharnois qui n'est pas confectionnée à Napierville.

Un comité composé du président M. P. Boudouin, W. Cohen, C. Boright, J. Cleary a été formé pour s'occuper de faire poser des affiches d'information sur la route Iberville-Saint-Albans, Vt., le même comité a été chargé d'aller à Burlington, Vt., pour s'entendre avec la Chambre de Commerce de l'endroit au sujet de la route Iberville-Saint-Albans.

LES ENSEIGNES ET LES AFFICHES

Malgré l'avis donné dans le Bulletin du 5 juin dernier, les enseignes, les affiches, les réclames commerciales de tous genres continuent à envahir les routes. Nous insistons sur la décision du ministre de la voirie de ne tolérer aucune enseigne dans les limites des grandes routes et des chemins locaux dont il contrôle l'entretien. Les signaux officiels de danger ou de direction, les bornes milliaires et municipales sont les seuls signaux autorisés. Les enseignes commerciales induisent le public en erreur et sont souvent causes d'accidents; de plus, elles enlaidissent les routes. Il est de l'intérêt du public que la décision du ministre soit respectée. Les ingénieurs et les cantonniers ont instruction d'enlever les enseignes à mesure qu'elles apparaissent. Ils en détruisent des centaines chaque jour, et en détruiront aussi longtemps qu'on les y obligera. Les dépenses d'installation de ces enseignes sont donc inutiles. Les annonceurs feront une réelle économie en se conformant volontairement à cette prohibition. Ils n'en souffrent rien, puisqu'elle s'applique à tous. De son côté, le public y voit une mesure indispensable à sa sécurité.

MESURE DE SECURITE PUBLIQUE

Depuis le début de la saison, le ministre de la voirie a dû révoquer les permis d'une centaine de chauffeurs sur lesquels n'ont eu aucune prise ses avertissements et ses appels à la coopération. Cette rigueur a reçu l'assentiment unanime du public, qui y a vu non un châtiment, mais une mesure de sécurité. Lorsque les automobiles circulent par milliers chaque jour sur chacune de nos routes, lorsque les accidents se multiplient partout, il serait coupable de tolérer les abus d'un tout petit nombre. La sécurité des automobilistes raisonnables—l'immense majorité—impose cette sévérité. Le ministre prie de nouveau le public de respecter la loi et de coopérer avec le gouvernement dans la prévention des accidents. De son côté, il verra à demeurer inflexible envers les quelques chauffeurs qui constituent encore un danger pour la circulation.

LE FESTIVAL A ETE REMIS

La direction du club Excelsior-Henderson a décidé de remettre son Grand Festival donné en cette ville, vu l'inclemence de la température.

Les promoteurs ne désirent aucunement donner du sport qui laisse à désirer et comme il avait pu toute la nuit de dimanche, la piste de Saint-Jean se trouvait dans un état tel qu'il aurait été peu intéressant de faire des courses.

Faire du sport et donner pleine et entière satisfaction aux amateurs, voilà la devise de Jos. Lamarre, le président du club Excelsior-Henderson.

Les amateurs seront récompensés pour attendre une semaine de plus. Le président nous a annoncé que les fameux motocyclistes Arthur Bougie, l'invincible, prendrait part au Festival, dimanche prochain.

Bougie, a, en maintes occasions, émerveillé le public par ses exploits de vitesse.

Arthur Bougie détient le record canadien sur la piste Delorimier et une course entre Larocque, le nouveau champion provincial et l'ancien champion sera une attraction des plus intéressantes et les amateurs y trouveront leur plus grand régal.

En foule dimanche prochain, au terrain de l'exposition.

NOS VOYAGEURS

HOTEL SAINT-JEAN
J. King, New-York; G. H. Bush, Sheldon; J. Kennedy, Southbridge; W. Gordon, Montréal; C. S. Millette, Sherbrooke; J. Jolicœur, Montréal; A. J. Girard, Champlain; A. E. Desroches, A. Scott, Montréal; P. Ostiguy, Sutton.

HOTEL DU CANADA
H. A. Breaud, Lowell; A. E. Morris, Brantford; C. Rivard, Montréal; F. A. Leclerc, Glens Falls; L. Gervais, Troy, N. Y.; H. Bourgeois, Albany; A. S. Jones, Abercorn; T. Landers, Farnham; C. Labelle, Montréal.

HOTEL NATIONAL
P. E. Morency, Hartford; P. Saint-Jean, Hartford; N. H. Wilson, Springfield; E. Lévesque, A. P. Laplante, Montréal; N. Saint-Onge, Saint-Hyacinthe; R. W. Everett, Alburg; R. Martin, D. Lemonde, T. S. Smith, A. Gagnon, J. F. Dubreuil, Montréal; P. Fortier, Trois-Rivières; H. Campbell, Farnham; G. J. Rice, H. Dugal, W. H. Trotter, Montréal.

PELERINAGE DU CHOEUR DES TERTIAIRES

Mardi dernier, par une température idéale, à 7.30 heures du matin, le chœur de chant des Tertiaires et des Enfants de Marie se mettait en route, vers le but de leur pèlerinage, qui était la chapelle de la Réparation, sanctuaire situé à Pointe-aux-Trembles et consacré au culte du Sacré-Coeur. Les exercices religieux qui y sont suivis par les nombreux pèlerins, sont faits en esprit de réparation, pour les péchés du monde entier.

Les pieuses pèlerines étaient accompagnées de M. le curé J. E. Coursol, M. le vicaire R. Brouillet, M. l'abbé O. Gibeau, vice-supérieur du collège Saint-Jean, de M. le maire Pierre Trahan et autres.

A 10 heures, une messe fut célébrée. A 11.30 heures, une heure d'adoration fut prêchée par un révérend Père Capucin, à ces exercices religieux et à ceux de l'après-midi, le chant de circonstance fut fait par les Tertiaires, sous la direction de Mlle (Dr) S. H. Brosseau, et rendu avec brio, Mlle A. Audelin était à l'orgue.

Le dîner, généreusement fourni par M. le curé J. E. Coursol, fut pris à la maison du Sacré-Coeur, où les pèlerins reçurent toujours un si chaleureux accueil.

A 3 heures de l'après-midi, le touchant exercice du Chemin de la croix, fut fait en plein air, un père de Saint-François, avec éloquence en expliqua les différentes stations. Le salut solennel du Sacré-Coeur vint clore cette belle journée trop tôt passée, au dire de tous.

Le départ s'effectua vers les cinq heures, chaque personne revint enchantée et édifiée, d'un si pieux pèlerinage. Au cours de la journée, des visites furent faites au Calvaire, à la Grotte de l'Agonie, à la Grotte de Lourdes, à la Scala Santa, ce qui ajouta à l'intérêt du voyage.

Les dames Tertiaires sont des plus reconnaissantes à l'égard des citoyens de cette ville, qui sur leur demande, ont courtoisement mis à leur disposition, leur automobile et leur temps, pour ce trajet, dont tous garderont un si doux souvenir.

INTERESSANTE DEMONSTRATION

Vendredi soir dernier, quelques centaines de personnes assistaient à la démonstration donnée par la "Wright Automobile Flexible Axle", sur la Place du Marché.

L'automobile dont il est question plus haut a été conçue et construite il y a deux ans par la Wright Fleisher Engineering Company, de Detroit, sur les patentes et d'après les dessins fournis par un groupe d'hommes d'affaires américains, et le résultat de leur travail a été tellement satisfaisant que le chef de cette compagnie d'ingénieurs, M. J. A. Wright fut engagé pour assumer la charge complète de l'élaboration et de la production de ces automobiles, en Canada.

M. Wright est bien connu dans le monde de l'automobile, aux Etats-Unis et au Canada, ayant pris une part prédominante et pratique dans la construction des automobiles de renom aux Etats-Unis durant ces dernières dix-huit années. Il est de même très bien connu ici en rapport avec les travaux qu'il a accomplis, comme ingénieur à Montréal. Il a fermé son bureau d'ingénieur consultant et il dévoue tout son temps à la formation de cette industrie des Unions Ouvrières pour la production de cet automobile d'une supériorité incontestable, dans laquelle il a acquis des intérêts pour la valeur totale de ces ressources financières personnelles.

Ce char, construit sans essieu, est assuré du succès. Les droits canadiens pour la manufacture, la vente et l'exportation de ce qui est fermement reconnu comme étant l'automobile la plus extraordinaire qui ait jamais été construite. Il a été démontré comme étant absolument au premier rang pour ses hautes qualités de confort et d'équilibre, et dans son genre, à un prix de revient très réduit.

Chars d'essai complètement construits qui ont couvert 25,000 à 70,000 milles, sur des chemins les plus accidentés ont démontré ses caractéristiques étonnantes.

Les Unions Ouvrières Canadiennes contrôlent l'industrie.

Une Organisation dont le but est de fabriquer et vendre des automobiles en Canada.

Des expériences furent faites et des exploits jamais égalés par aucun char conventionnel en Amérique, furent accomplis sous les yeux des spectateurs.

Cette démonstration fut des plus intéressantes, et sans nul doute, qu'elles seront de nature à faire connaître et apprécier ce nouveau modèle d'automobile, destiné à donner plus de confort.

LA COURTOISIE DE LA ROUTE

Sur la route comme ailleurs, la courtoisie a des droits. Elle impose aux automobilistes certaines obligations qui, énumérées ou non dans la loi, sont des règles de bonne compagnie. Cette courtoisie doit se manifester surtout dans les rencontres où les dépassements. Souvent, sous l'apparente raison de garder leur côté du chemin, certains automobilistes ne donnent qu'un espace à peine suffisant pour permettre d'éviter le fessé. Ceci est contraire à la courtoisie de la route, et contraire également à la prudence. L'automobiliste trop méger de l'espace qu'il donne, expose lui-même et les autres à de graves accidents. Il en arrive tous les jours. Pouvons-nous plus grande la part de la courtoisie et ne risquons rien. C'est un point qui a son importance pour l'agrément et la sécurité de la route.



PAINKILLER

Crampes - Entorses - Frissons

Tout ce qui regarde vos yeux!

VOUS LE TROUVEREZ AU

Salon d'Optique Meunier.

Vous devriez être persuadés que votre vue exige un service professionnel: c'est-à-dire donné scientifiquement et soigneusement. En nous consultant, vous recevrez ce service gratuitement. Les prix de nos verres sont à la portée de toutes les bourses et nous avons un grand choix varié de montures.

J. P. MEUNIER

BIJOUTIER-OPTICIEN-OPTOMETRISTE

108 RICHELIEU, SAINT-JEAN.

Geo. ST-GERMAIN,

Unique Marchand de Gros à Saint-Jean,
142 et 144 rue Richelieu, en face de l'Imperial.
Téléphone 84 Saint-Jean Qué.

JOS. BOUDREAU, Fils.

150-156 rue Richelieu, Saint-Jean.

Vente de Tapisseries

Réduction de 25 à 35 p. c. Grand choix pour tous les goûts et pour chacune des pièces de la maison. Vente de Tapisseries

Peintures pour intérieur et extérieur de maison

C'est le temps du grand nettoyage, avec un peu de peinture, vous remetrez un logis à neuf et vous protégerez la surface. Venez nous voir.

Huile, Blanc de plomb, Térébenthine et Papier à couverture.

Vente de la Semaine.

320 paires échantillons, de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants; bottines ou souliers en cuir de première qualité, et tous à la mode.

20 à 30% DE REDUCTION

Venez dès aujourd'hui, n'attendez pas la dernière journée, vous aurez plus de choix. Réparations de toutes sortes, pour chaussures, harnais, caoutchoucs. Service rapide et garanti.

BOTTINES FAITES SUR COMMANDE

Examen des pieds malades, et ceci gratuitement, par notre spécialiste, sur demande.

René Patenaude

106 Saint-Jacques. Tel. 41w
Boîte Postale 656



Une Belle Prise dans les Eaux Canadiennes

Les eaux du Canada, certes, sont renommées au loin pour l'abondance et la variété des poissons qu'elles recèlent, et nombreux sont les pêcheurs, du pays comme de l'étranger, qui viennent s'y livrer à leur sport favori, confident que leurs opérations ne seront pas déçues.

Divers records même, établis dans les lacs et rivières du Canada, attendent encore d'être battus par d'autres pays. C'est ainsi que nous avons comme records de pêche: un brochet de 56 livres, capturé dans le lac Nottawing; une truite mouchetée de 14 1/2 livres capturée dans la rivière Nipigon; un maquinné de 38 livres capturé dans la rivière aux Français en 1924, etc.

Mais nous avons aussi, dans les puits plus respectables, le record du ton, ce poisson gigantesque qui hante les eaux de la Nouvelle-Écosse.

En août 1924, l'écrivain américain Zane Grey et son frère R. C. Grey vinrent dans l'île du Cap Breton, à la baie Ste-Anne, dans le but de faire la pêche au ton et peut-être de battre le record, que M. J. K. L. Ross, directeur du Pacifique Canadien et sportsman accompli, détenait alors avec un ton de 712 livres pris à cet endroit l'année précédente.

Munis d'une solide embarcation construite spécialement pour ce genre de pêche, qui ne va pas sans danger, les frères Grey se lancèrent à la poursuite des tons. Le premier qui leur offrit le combat pesait 638 livres. Le second l'emportait par une cinquantaine de livres sur son prédécesseur, mais était tout de même un peu moins lourd que celui de M. Ross. Après divers tentatives infructueuses, il en vint un troisième mordre à l'appât. Dès qu'il fut accroché, la lutte s'engagera vive et énergique de côté et d'autre. Le ton, lorsque dans ses sauts frénétiques, il sortait complètement de l'eau la masse énorme de son corps, apparaissait comme une montagne en mouvement. Il se débattait durant 3 heures et 10 minutes avant d'abandonner le combat et lorsqu'il fut pleinement tiré hors de l'eau, et placé sur une balance, celle-ci enregistra le chiffre presque incroyable de 758 livres — près d'une demi-tonne.

Zane Grey est désormais le champion pêcheur de ton et l'on doute que son record puisse jamais être battu.

Agriculture

LA SITUATION MONDIALE DU BLÉ

Les rapports sur l'état des récoltes de blé en Europe sont toujours très favorables. Une évaluation révisée de la récolte totale de blé a été publiée la semaine dernière. Cette récolte est estimée à 224,000,000 de boisseaux, contre 170,000,000 de boisseaux en 1924. La récolte de blé de la Hongrie est maintenant évaluée à 62,400,000 boisseaux contre 51,569,000 boisseaux l'année dernière. L'évaluation de juillet de la récolte canadienne de blé est de 365,000,000 de boisseaux contre 262,000,000 de boisseaux l'année dernière, et celle des États-Unis est de 680,000,000 de boisseaux contre 573,000,000 de boisseaux l'année dernière.

Des évaluations officielles de la récolte de blé ont été reçues pour les dix pays que voici: Canada, États-Unis, Inde, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Italie, Hollande, Algérie et Tunisie. La production totale de ces pays est maintenant évaluée à 1,921,000,000 boisseaux contre 1,255,000,000 en 1924 et 1,589,000,000, moyenne des cinq années de 1919-1923. En 1924, ces dix pays ont produit 62% de la récolte totale de blé, la Russie non comprise.

La production totale des cinq pays européens que nous venons de mentionner est de 506,000,000 de boisseaux, contre 404,000,000 l'année dernière, soit une augmentation de près de 100,000,000 de boisseaux. Il est fort possible que lorsque les rapports des autres pays européens seront reçus, l'augmentation sera encore plus grande.



Un Produit Canadien

Beaucoup plus de Poudre à Pâte Magique se vend dans la province de Québec que toutes les autres. Pourquoi? Parce que les cuisinières de Québec savent que la Poudre à Pâte Magique assure la parfaite cuisson. Un grand nombre de citoyens de la province de Québec gagnent leur vie par la vente de la Poudre à Pâte Magique et autres produits Gillett dans la province de Québec.

LA CIE. E. W. GILLET LEE.
Montreal Toronto Québec

LA "BRULURE NATIVE" DES POMMES DE TERRE

INCUBATION

Quoique l'incubation ait généralement lieu à bonne heure, la maladie peut quelquefois ne se manifester que tardivement, c'est que la période d'incubation peut être assez longue. Les spores ou conides demandent beaucoup d'humidité pour germer. Placés dans des conditions idéales les spores prennent de 28 à 50 heures pour germer (Rands 1917: 31). Dans des conditions ordinaires, amis favorisées par une grande quantité de rosée ou d'humidité, ces mêmes spores peuvent prendre de 48 à 72 heures pour germer.

La température idéale pour l'incubation est de 260 à 280. À 450 les spores sont tués: de 1 à 3 très peu de spores entrent en germination. Le mycelium peut pénétrer le feuillage de son hôte soit directement en perforant la cuticule et l'épiderme; soit indirectement en ouvrant par les stomates ou divers ouvertures causées par les insectes ou autres agents physiques.

INFECTION

Si les conditions sont favorables (pluies tranquilles, temps sombre et abondantes rosées) le mycelium va se développer rapidement à l'intérieur de la feuille et en peu de temps on pourra remarquer les taches caractéristiques de la brûlure native. A mesure que le mycelium se propage dans les tissus mésophylls, ces derniers meurent et se dessèchent comme nous l'avons vu en symptomatologie.

Le fungus termine son cycle primaire en développant des conides ou spores à la surface des taches causées par la mort des cellules aux dépens desquelles il a vécu. On a observé que les spores se produisent toujours sur des taches d'au moins 4m. m. de diamètre.

LE CYCLE SECONDAIRE

Le cycle secondaire commence avec le transport des spores provenant du cycle primaire. Ces spores peuvent être transportées par les agents que nous avons énumérés pour le cycle primaire; cependant il est certain que cette fois les insectes jouent un rôle plus important que lors du cycle primaire.

Les périodes d'infection et d'incubation sont comme dans le cycle primaire et le pathogène est influencé dans son développement comme dans le premier cas. Si les conditions de température et d'humidité le favorisent (le pathogène), nous pouvons avoir une longue succession de cycles secondaires; le fungus passera de feuilles en feuilles, de plantes en plantes et s'il est favorisé dans son développement tout le champ sera détruit.

À l'automne le fungus sera entraîné avec les feuilles mortes sur lesquelles il hivernera; au printemps suivants ces spores devront donner naissance au cycle primaire... etc.

EPHIPPYTOLOGIE (Écologie)

Les deux principaux facteurs qui influencent sur le développement de la brûlure native sont l'humidité et la température. Les rosées ordinaires ne sont pas suffisantes pour permettre au pathogène de bien se développer; mais les pluies fréquentes accompagnées d'abondantes rosées le favorisent complètement. Pour bien se développer le pathogène demande aussi une température élevée. D'après Rands (1917: 47) le pathogène ne se développera d'autant mieux que des périodes de pluies abondantes alternent avec des périodes de température élevée.

Un printemps humide suivi d'un été chaud favorisera beaucoup le développement du pathogène. La vigueur de la plante (hôte n'empêche pas le pathogène de se développer, cependant (Rands 1917: 46) a observé que le développement est plus rapide quand approche pour la plante la période de maturité. D'après McAlpine (1916: 57, la maladie (le pathogène) semblerait mieux se développer sur les sols légers et sablonneux. L'auteur n'en donne pas la raison, mais l'explication semble assez facile car les sols légers et sablonneux sont toujours plus chauds que les sols argileux et lourds.

Elz. Campagna, B.A.
Prof. de Botanique.

Vous pouvez juger de la raffinerie d'une civilisation par ce qu'il en coûte pour prendre un métrique.

Nous nous trompons rarement si nous n'appréhensions que ce que nous comprenons clairement.

Une des causes de la stupidité moderne, c'est la distance toujours grandissante de la coupe aux lèvres.

LA RECOLTE

La récolte du blé va commencer bientôt dans l'Ouest et comme la moisson promet d'être très abondante cette année, les fermiers de l'Ouest auront besoin de 50,000 moissonneurs de l'Est. Le Chemin de fer national du Canada mettra à la disposition des voyageurs des trains d'excursion spéciaux. Il offre aussi un tarif spécial de \$15.00 jusqu'à Winnipeg et d'une demi-cent par mille supplémentaire pour les endroits situés à l'ouest de Winnipeg.

Ces tarifs d'excursion très avantageux sont offerts aux femmes comme aux hommes et des wagons spéciaux sont réservés pour les familles et les dames non accompagnées.

Quatre trains spéciaux quitteront la gare Bonaventure à Montréal, le 14 août. Le premier partira à 12 heures 01 a. m., le second à 8 heures 45 a. m., le troisième à 1 heure p. m. et le quatrième à 9 heures p. m. Tous ces trains circuleront d'après l'heure solaire. Il convient de noter aussi que le train qui part à 12 heures et une minute, a. m., vendredi, quitte la gare une minute après minuit, jeudi.

D'autres trains spéciaux quitteront la gare Bonaventure le 28 août. Leur horaire sera annoncé dans les journaux plus tard.

Tous ces trains d'excursion seront composés des wagons les plus modernes et offrent le maximum de confort.

Les billets pour ces trains d'excursion sont maintenant en vente dans toutes les gares du Chemin de fer national du Canada, mais ils ne seront valables que le 14 août. Ils sont simplement mis en vente maintenant pour permettre aux moissonneurs de faire les arrangements nécessaires et d'éviter l'encombrement à la dernière minute.

LES RECOLTES ET LES ANIMAUX

Les disettes des années dernières ont été bien déastreuses et personne ne s'aviserait de penser le contraire. Mais comme il n'y a presque pas de mieux qu'il n'amènera par la suite quel que bien, les disettes de 1922 et de 1923 n'auront pas été parfaitement inutiles.

Beaucoup d'animaux de moindre valeur, souvent d'aucune valeur, ont été abattus, faute de quoi les hiverner. C'est toujours une sélection, qu'elle ait été volontaire ou non et les pires têtes de bétail ont pris le seul chemin qui leur convenait, le chemin de la boucherie.

Parmi ceux qui sont restés, au commencement de 1924 une bonne partie n'a pas pu gagner son certificat d'hygiène, surtout chez les vaches laitières dont on avait contrôlé la production laitière et beurrière.

Tout compte fait, le cheptel est de meilleure qualité. Ce n'est pas précisément un mal, et nos progrès ne méritent pas encore le repos. Le travail dans la sélection des animaux, spécialement des vaches laitières qui ont tant d'importance sur les fermes, à continuer vigoureusement, par tous les moyens, et spécialement par le contrôle bien fait de la qualité et de la quantité du produit.

LE CONTRÔLE LAITIÈRE

À croire les gens, ce serait une opération des plus difficiles et plus longue que la fabrication du bois de pulpe, puisque ceux qui ont le temps de faire du "bois de pipe", comme disent mon vieux ami l'Ours, n'ont pas du tout le temps de peser le lait de leurs vaches et de prendre de temps à autre un échantillon.

—C'est trop d'ouvrage, et croyez-vous qu'on a le temps de nous amuser à vous "élimagrer", disait un autre.

Je l'ai remercié de parler net et franc, mais ça valait la peine de lui répondre à celui-là ce que j'avais sur le cœur depuis longtemps. Et en conséquence je lui ai dit que s'il savait combien ses vaches donnent de lait et de gras, il saurait quelles sont celles qu'il faut garder, qu'il ferait disparaître au moins quatre des huit fantômes qu'il affichait sur la route, et que son manque de temps à compter le rendement de ses vaches était de la paresse pure et simple!

Il se fâcha, à en perdre ses esprits. Mais je ne pris pas le chemin. J'attendis une minute, en lui disant que pour rien au monde je rétracterais la moindre parole que je venais de dire, et lui demandai sa balance à emprunter...

Comme il était généreux et sociable, mon ami, s'empressa de l'aller chercher. Pendant qu'il traquait ses vaches, j'installai la dite affaire sur le bout d'une paire de piquets de la clôture, et à mesure qu'il traquait une vache, je pesai le produit de la traite.

Ça n'a pas retardé du tout le travail.

—Et après cela, me dit-il?

—Après cela? D'abord tu sais que le numéro que tu viens de traire va te coûter au moins une trentaine de piastres de pertes nettes, et que c'est juste si dans ton troupeau, il y en a trois qui valent la peine que tu les gardes.

PENSER À SON AFFAIRE

Comme malgré tout il ne manquait pas de bon sens, de brefs calculs l'eurent vite fait saisir qu'il fallait que "ça change".

Quand il fut temps de m'en aller, je lui fis remarquer que tout ce qui s'était passé ne m'intéressait que par devoir professionnel, que s'il voulait travailler comme un pauvre diable à faire du "bois de martyre" pour payer une maigre rente à ses maigres vaches, c'était son affaire, et que s'il voulait faire encore pire c'était encore son affaire.

Un conseil n'est pas un commandement, et je n'avais pas d'affaire à lui donner, mais si le bon sens habite quelque part, ce n'est pas parce qu'un agronome dit quelque chose qui est juste, qu'on doit prendre la contre-

partie et faire tout à l'envers, en disant que c'est fait à l'envers.

Et je lui ai bien répété que malgré ses réels travaux, malgré sa vigilance à commencer tôt sa journée et à finir tard, malgré les efforts énormes que le cultivateur fait pour vivre et élever généralement beaucoup de beaux enfants, un défaut capital existait.

—Et ce défaut? me demanda-t-il.

—C'est celui de perdre l'habitude de lire, d'écrire et de compter. C'est celui de croire qu'une journée de quatorze heures vaut mieux qu'une journée de treize heures d'ouvrage, avec vers le milieu du jour trois ou quatre petits quarts d'heure pour faire le travail de tête qui est nécessaire pour bien conduire une petite ou une grande ferme.

—Comme ça on ne devrait plus faire de bois, l'été?

—Oui et non. Si les affaires de la ferme vont bien, si tu es des gens capables de ménager ton bien à la maison, il est certes permis de faire de la forêt pour payer tes affaires chez le marchand; mais à quel sert de préparer des revenus dans le bois, lorsque ceux de la ferme moins pénibles à faire s'en vont au diable, faute de maître?

L.-G. FORTIN, P.
Ingénieur agricole.

LE MARCHÉ DES SEMENCES

Bien que certaines régions des provinces de l'est aient eu à souffrir de l'incélérence de la température, les rapports sur les prévisions de la récolte de graines fourragères sont très satisfaisants dans l'ensemble.

LUZERNE. — La superficie laitière pour la production de la graine est supérieure à la normale cette année. En Ontario, la température du mois de juillet a beaucoup amélioré les prévisions du rendement. D'après certains rapports reçus de Toronto, il apparaît qu'un grand nombre d'agriculteurs gardent leur première récolte de luzerne pour la production de la graine.

Les hauts prix auxquels la graine de luzerne rustique canadienne s'est vendue l'an passé et un excellent débouché tant à l'étranger que sur les marchés domestiques expliquent le fait d'une plus grande superficie cette année. Dans tous les cas, nous ne croyons pas que les agriculteurs de l'Ontario, dont les récoltes auront été inspectées sur pied, aient de la difficulté à écouler le disponible de leur graine de luzerne rustique classifiée.

ALSIKE. — L'attente en tête d'alsike gardée pour la production de la graine est de dix pour cent au-dessus du normal. Les agriculteurs de la partie sud-ouest de l'Ontario, nous rapportent que la récolte se fait difficilement vue que la pousse est courte et qu'elle manque de densité, mais en général, la floraison est abondante et saine, ce qui porte à croire que la récolte de graine sera passable.

La récolte de graine d'alsike en perspective dans le Québec et tout spécialement dans les environs de Montréal, est, nous rapporte-t-on, supérieure à toute autre récolte du même genre pour la même période. Certaines autorités estiment que la production du trèfle d'alsike dans l'Ontario, cette année, aura un approximatif de 200,000 minots, soit à peu près 40,000 minots de plus qu'en 1924.

Les obligations de la vie dépriment les forces de la femme

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Tonifiant et stimulent



Mme THOMAS BOURGOUIN,
18, Gold, Waterville, Maine.

"J'étais faible, abattue, portée à découragement et sujette à tous les troubles qu'entraîne l'anémie chez la femme. Mais, dès que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges il s'est fait du changement; je me suis sentie plus forte, mes douleurs se sont peu à peu dissipées, enfin la santé m'est revenue en peu de temps". Mme Thomas Bourgouin, 18, Gold, Waterville, Maine.

"Depuis quelques temps je ne me portais pas aussi bien; j'éprouvais une fatigue extraordinaire à la fin de la journée; l'appétit me manquait et ma digestion était plus lente. Une voisine

et 50,000 minots de moins qu'en 1923. Les inspecteurs de la Division des Semences du Québec et l'Ontario nous informent qu'une bonne proportion des champs gardés pour la production de la graine et infestés de certaines mauvaises herbes n'ont pas encore été nettoyés totalement, et nous nous empressons de recommander aux agriculteurs désireux de mettre sur le marché une graine de première qualité de voir à expurger leurs champs le plus tôt possible.

TREFFLE ROUGE. — Les rapports de la partie sud-ouest de l'Ontario indiquent que le trèfle rouge dont la croissance était à peu près dans le même état que le trèfle d'alsike, il y a un mois, a tellement profité, d'une suite de journées pluvieuses et brumeuses, que la première récolte montre une tendance toute particulière à la production de la graine. Relativement à l'expectative de la production de la graine de trèfle rouge dans le Québec, cette année, les rapports indiquent que cette légumineuse a très bien résisté aux gels de l'hiver dernier et que l'apparence générale du rendement est très bonne.

TREFFLE D'ODEUR. — On estime que la superficie propre à être laissée pour la production de la graine de trèfle d'odeur sera inférieure à celle de l'année dernière. Dans bien des districts de l'Ontario la première récolte ayant été médiocre et vu les bas prix auxquels la graine s'est vendue l'an passé il se peut fort bien que les agriculteurs jugent plus opportun de couper la deuxième récolte pour en faire du fourrage plutôt que de la garder pour la production de la graine.

Le meilleur moyen de perdre sa jeunesse plus tôt que les autres consiste à vouloir la prolonger.

La grande richesse de l'âme c'est de souffrir avec amour.

Ce n'est pas aimer la vérité que de ne l'aimer que flatterie et agréable; il faut l'aimer après et dure, affligante et sévère; il faut en aimer les épreuves et les blessures. — Montaigne.

La chose la plus complexe chez l'homme c'est l'instinct sexuel.

Le meilleur moyen de se défendre d'un ennemi est d'en faire un ami. — Henri IV.

—O—O—

Nouvel Evier Emailé SMP

Prix Complet \$12.00

La meilleure valeur jamais offerte. Fait de Fer Acier, inoxydable, avec un couvercle en bois pour protéger l'évier. Le prix comprend tous les accessoires.

Aussi la Planchette Emailée SMP

Prix \$6.00

Fait de Fer "Acier" inoxydable, solide, rigide, très commode. Valeur unique. S'adapte parfaitement à l'évier. Véritable complément de plomberie. Le prix comprend tous les accessoires. En vente chez les plombiers et les quincailliers, ou obtenue en écrivant directement à SHEET METAL PRODUCTS CO. 1000

MONTREAL TORONTO WINNIPEG ST. JOHNSTON VANCOUVER CALGARY 1924



L'ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTIER



Tous les médecins qui s'occupent de la santé humaine recommandent l'Elisir Tonique du Dr. Montier dans les cas de faiblesse et pour la convalescence de toutes les maladies. Les résultats sont merveilleux. C'est ce tonique qui se prendra moi-même lorsque je suis à bout de force.

GARDE D'EMBAUTTEMENT

En vente chez Armand Bourgeois, L. O. Régulier et Giroux à Poind.

CARTES D'AFFAIRES

T. J. DAVIGNON

Contracteur général en construction
Spécialité: Fixtures de magasin, Finis
rue en bois franc.
34 RUE FRONTENAC. — Tél. 3103

LEO GAMACHE

Commerçant de foin et grain
ENCANTEUR LICENCIÉ
Prix plus bas que tout autre.
IBERVILLE, Qué.
Téléphone 86 — 15 2ème Avenue

O. LANGLOIS et Compagnie

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Richelle et Saint-Jacques
SAINT-JEAN
Téléphone 148

J. H. DEMERS

ÉPICIER ET BOUCHER
SPECIALITÉ: — Boeuf de l'ouest,
lard, jambon, légumes, fruits, conser-
ves de toutes sortes, le tout au plus
bas prix du marché.
83 rue LAURIER Téléphone 405

D. GODIN & CIE

CHARBON ET BOIS
CHARBON DE FORGE
CHARBON À ENGIN, ETC.
71 rue Richelle Téléphone 89

CHARLES FREDETTE

Marchand de bois et ferronnerie
Matériaux de construction et aussi
agent pour le Beaver Board
Tél. Bureau 87 RUE ST-JACQUES
Coin Laurier

J. P. MEUNIER

BIJOUTIER
OPTICIEN-OPHTHÉTRISTE
Examen de la vue et ajustement des
verres.
108 rue Richelle SAINT-JEAN

SINAI OLIGNY

BOUCHER ET ÉPICIER
SPECIALITÉ: — Boeuf de l'ouest
Épiceries, légumes, fruits, etc.
81 De Salaberry Tél. 566

JOLIN & FRERE

"MARCHÉ IDEAL"
Épiceries de choix, boeuf, lard, ven-
dison, porc frais et saucis-
son, etc., etc.
Tél. 24 59 RUE SAINT-J

J. B. CHARTRAND

ENTREPRENEUR GENERAL
En construction
Ouvrage en briques, plâtre et stuc
Réparations générales
16 rue Giguère
Téléphone 236 J SAINT-JEAN

DAVID GENGNOCHÉ

BOIS ET CHARBON
Entrepreneur général
Bois de construction
8 rue Laurier Téléphone 488

Ce n'est pas juste,
mais cela est:
LA PUBLICITE
mène au succès.

Tél. 251 Résidence 443-J

M. B. RICE & Fils, Ltée.

Courtiers en Assurances.

Agents généraux: "IMPERIAL ASSURANCE" de New York.

Pour assurances de toutes sortes, consultez-nous.

Le maximum de la protection pour le prix minimum. Cela vous paie de donner vos assurances, à des agents classifiés.

Bureau à l'Hotel National, Saint-Jean, Qué.

M. Jean Gagnon, de Lewiston, Me, est aujourd'hui rassuré parce que les forces lui sont revenues.



M. JEAN GAGNON, 14, Maple, Lewiston, Me.

Jean Gagnon, 14, Maple, Lewiston, Me.

Les sants d'aujourd'hui déclinent vite; les maladies sont fréquentes, même chez les hommes, s'ils ne veillent continuellement à les éloigner. Dès que leurs forces diminuent, il leur faut recourir à un remède qui peut les préserver des affections qui les atteignent plus particulièrement. Les Pilules Moro sont le meilleur tonique pour les muscles et les nerfs, le meilleur restaurateur des forces et le plus grand producteur du sang.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Cann & Strickland

BOIS et CHARBON

Courtiers des Custom house
Douanes. Brokers.

21 RUE RICHELIEU Tél. 120

Votre Lavage sur la corde

avant la
chaleur du jour.

La Laveuse Super-électrique A B C
vous épargnera bien des heures de labeur
ardu. Laissez lui faire votre lavage.

Un gros lavage peut être terminé
EN UNE OU DEUX HEURES.

Si vous le préférez ne lavez que quelques morceaux chaque jour. C'est si facile de laver avec l'A B C — la machine fait tout le travail.

ENVOYEZ-NOUS
CE COUPON



Des petits versements mensuels commodes
rendent son achat facile.

**SOUTHERN CANADA POWER
Company Limited.**

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Southern Canada Power
Company Limited
Immobilier Coristine
MONTREAL

Veuillez
M'envoyer
GRATUITEMENT
une brochure illustrée
au sujet de votre laveuse
électrique.
Nom
Adresse

Feuilleton du "Canada-Français"

Un Serment

Par la baronne ORCZY

No 2

LOUIS D'ARVERS

Juliette ne tenait pas, à beaucoup près, dans le cœur et l'esprit de son père, dans le même place que son frère. Elle était, seulement, un pâle rayon de bonheur, une infime lueur dans la triste vie du duc. Il oubliait un peu dans ses yeux purs et affectueux l'amertume de ses regrets, et chassait, en sa présence, le souvenir obsédant d'un passé dont il n'osait plus évoquer les folles... Elle était une intime consolation à sa douloureuse solitude et il se plaisait à penser qu'elle resterait toujours auprès de lui, douce et fière gardienne du foyer, tandis que le futur duc de Marny, en pleine force de jeunesse, ferait revivre de nouveaux les vieilles gloires de la famille, et que les hauts faits de bravoure et les aventures gaillardes qui avaient rendu le nom de Marny aussi fameux sur les champs de bataille qu'à la cour.

Si le vieux duc aimait à remonter le long des sentiers de sa mémoire pour revivre sa propre jeunesse, ses succès, ses triomphes d'antan, il aimait, bien mieux encore, se sentir revivre en son fils, et l'entendre conter les dernières nouvelles de Paris et de Versailles. Son intelligence démentie s'éveillait à l'instinct pour écouter ce qu'il lui disait de la belle jeune reine et de cette fascinante duchesse de Lamballe, ou pour apprendre de lui quelle nouvelle étoile venait de se lever au firmament du théâtre ou encore quel jeu était le plus en faveur présentement à la cour.

Quand, au milieu de cette fatale nuit du duel, on apportait chez lui le corps inanimé du vicomte de Marny, Juliette fut la première éveillée. Elle avait entendu un bruit insolite près de la grande porte puis le léger tintement de la sonnette appelant le concierge, et enfin, le bruit d'un carrosse pénétrant lentement dans la cour d'honneur.

Le préoccuper d'un malheur étreignit le cœur de la jeune fille. Vivement elle sauta du lit, se couvrit d'un long manteau et, ayant glissé ses pieds nus dans ses petites mules roses, ouvrit la porte de sa chambre pour regarder sur le palier.

Deux jeunes gentilshommes qu'elle ne connaissait pas montaient l'escalier sans rien dire, précédant deux valets qui semblaient porter un lourd fardeau. Derrière eux, Mathieu, le vieux concierge, suivait en pleurant.

Juliette ne bougea pas. Immobile et glacée, elle se sentait devenir de marbre. Le petit cortège passa devant elle, mais aucun de ceux qui en faisaient partie ne remarqua sa présence; les couleurs étaient immenses dans l'hôtel de Marny, et la vacillante lanterne de Mathieu n'éclairait qu'une très petite portion du parterre.

Les cinq hommes se dirigèrent vers la chambre de son frère, Mathieu ou-

— Votre dévouement à mon fils est au-dessus de la gratitude, marquis. J'espère que Dieu vous en tiendra compte.

Le marquis de Villefranche, ému plus qu'il ne l'avait jamais été en sa vie, salua le vieillard avec un respect profond et quitta la chambre.

— Congédie les serviteurs, Juliette, ordonna presque aussitôt le duc de Marny.

Et l'enfant ayant obéi, le duc sembla sortir tout à fait de sa léthargie; sa main fiévreuse étreignit la main de sa fille.

— Vous avez entendu ce nom, Juliette?

— Oui, mon père.

— Paul Dériveau! Paul Dériveau! Vous n'oubliez jamais ce nom, Juliette.

— Jamais, mon père.

— Il a tué votre frère, enfant. Comprenez-vous bien? Il a tué mon fils unique, l'espoir de ma maison, le dernier descendant d'une race glorieuse entre toutes celles qui ont ajouté leur éclat à l'histoire de France.

— En loyal combat! mon père, a-t-on dit.

— Un homme n'est pas loyal quand il tue un enfant, affirma le vieillard avec une énergie farouche. Dériveau a trente ans, mon fils en avait à peine dix-huit! Puisse la vengeance du ciel tomber sur le meurtrier!

Juliette, tremblante, terrifiée, fixait sur son père de grands yeux surpris. Il était ce soir si différent de lui-même! Une bizarre expression d'extase et de haine, d'espoir et d'exaltation transformait son visage, pendant qu'il la regardait avec une fixité étrange.

C'était hôte! la dernière lueur de sa raison vacillante qui venait de sombrer pour toujours. Mais la pauvre tête douloureuse de l'enfant ne pouvait soupçonner cette horrible chose, après tant de malheurs. Et, bien qu'elle ne comprît rien à l'attitude nouvelle de son père et qu'il l'effrayât même un peu, elle aurait rejeté avec violence l'idée qu'il pût être fou si quel'un avait essayé de la lui suggérer.

Cependant, quand il prit sa main pour la poser sur la poitrine de son frère, elle faillit reculer terrifiée sous l'inquiétante fixité de son regard. Mais ce ne fut qu'une hésitation à peine visible et, se dominant par un effort de volonté, elle obéit sans mot, sans une question, convaincue que les paroles qu'il allait dire seraient des paroles de sagesse et qu'il était pleinement en possession de toute sa raison.

— Juliette, dit le duc, vous avez maintenant quatorze ans et pouvez comprendre ce que je vais vous demander. Si je n'étais pas un être impuissant et misérable, à jamais cloué sur ce fauteuil d'infirmité, je ne permettrais à personne, pas même à vous, ma seule enfant maintenant, de faire ce que Dieu exige que l'un de nous fasse.

Il s'arrêta un instant, comme pour refaire provision de forces avant de poursuivre.

— Souvenez-vous, Juliette, que vous êtes une Marny, que vous êtes chrétienne et que Dieu vous entend et vous voit en ce moment. Vous allez prêter serment devant lui et moi, mon enfant; un serment dont la mort seule pourra vous relever. Êtes-vous prête à jurer?

— Si vous le désirez, mon père. Je ferai ce que vous m'ordonnerez.

— Avez-vous été dernièrement à confesse, Juliette?

— Oui, mon père; j'ai communiqué hier; c'était la Fête-Dieu, vous savez, dit la fillette.

— Bien. Alors vous êtes en état de grâce, mon enfant.

— Je l'étais hier matin, affirma naïvement Juliette, mais, depuis, j'ai commis quelques petits péchés peut-être...

— Alors confessez-vous à Dieu dans votre cœur. Vous devez être en parfait état de grâce pour faire le serment que j'exige de vous.

Juliette fit un signe de croix, se recueillit un instant, puis de nouveau fixa docilement ses yeux sur ceux de son père.

— Je suis prête, dit-elle simplement.

— Bien. Étendez la main, mon enfant, et jurez.

— Que dois-je jurer, mon père?

— Que vous vengerez la mort de votre frère sur son assassin.

— Mais, mon père...

— Jurez cela, vous dis-je.

— Je ne comprends pas, mon père...

Comment pourrais-je tenir ce serment?

— Dieu vous guidera, mon enfant; vous serez plus âgée, vous comprendrez.

Un instant, Juliette hésita, les nerfs vibrants, le cœur enfiévré, la tête endolorie et sans force pour penser. Jusque-là elle avait adoré son père d'un cœur passionné et dévoué qui l'avait aveuglé sur la faiblesse croissante de ses facultés et la débilité de son esprit. Elle ne soupçonna pas sa folie.

Elle était, d'autre part, profondément pieuse et avait lu, avec enthousiasme, dans la vie des saints, les sacrifices, les héroïsmes, les martyrs même que Dieu impose à ses élus.

Tout cela lui revenait en esprit se confondait avec la mort de son frère, son salut, et le serment exigé par son père. Une exaltation, évidemment un peu morbide, va les émotions qu'elle venait de supporter, mêlées, sans qu'elle en eût conscience, de l'orgueil enfantine d'une fillette qui va "avoir une mission dans sa vie".

Mais le vieux duc s'impacientait.

— J'espère que vous n'hésitez pas, Juliette, quand le cadavre de votre frère crie vengeance!

— Non, mon père, je suis prête à vous obéir.

— En ce cas, étendez la main, Juliette, et répétez après moi les mots que je vais dire.

Il faisait de l'argent sur sa terre



SOUVENT, lorsqu'un cultivateur s'apprête à prendre une retraite bien méritée, l'on entend dire de lui: "Il faisait beaucoup d'argent avec cette terre-là." En réalité, il n'en faisait pas plus que son voisin; seulement, il en épargnait davantage.

Pour s'enrichir il faut connaître l'art de dépenser et d'économiser. Sans une méthode bien définie, il est rare qu'on arrive à quoi que ce soit. Il ne suffit pas de travailler beaucoup, il faut encore conserver les fruits de son labeur.

Economisez régulièrement. Ouvrez un compte d'épargne portant intérêt.

"La banque où l'on accueille les petits dépôts."

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

L'actif dépasse \$700,000,000

— Devant Dieu qui me voit et me juge, prononça le marquis.

— Devant Dieu qui me voit et me juge, articula docilement Juliette.

— Je jure de rechercher Paul Dériveau...

— Et de le poursuivre par toutes manières que Dieu m'inspirera, dans sa fortune, en son honneur, en sa vie même, pour venger la mort de mon frère...

— Et de le poursuivre par toutes manières que Dieu m'inspirera, dans sa fortune, en son honneur, en sa vie même, pour venger la mort de mon frère...

L'enfant, ayant docilement répété le terrible serment, de vengeance, tomba sur les genoux, craintive et frémissante.

Le vieux duc, au contraire, paraissait satisfait et calme. Il appela son valet de chambre et se fit tranquillement mettre au lit.

Le cerveau surchargé de pensées contradictoires, trop lourdes pour son âge, les nerfs bondissant, le cœur prêt à éclater, Juliette était à bout de forces quand sa vieille nourrice, inquiète de ce tête-à-tête prolongé, vint l'arracher à la funèbre chambre.

Cette heure brève l'avait transformée et d'une enfant venait de faire presque une femme.

Mais cette femme devait, hélas! ignorer toujours que le serment qu'elle venait de faire lui avait été imposé par un malheureux fou.

Le duc de Marny mourut le lendemain.

Dix ans plus tard

Paul Dériveau ne compte pas, avait dit un jour Marat, "il n'est pas dangereux".

Et ce mot avait préservé le jeune député et sa famille au milieu de la tempête révolutionnaire.

Marat était mort maintenant, de la main de Charlotte Corday, mais son influence restait sur le groupe de ses farouches amis. A vrai dire même, cette influence était peut-être plus grande encore que durant sa vie et ses conseils étaient mieux suivis — fort malheureusement du reste — parce que les jalousies humaines de ses pareils n'avaient plus de raison de s'exercer contre lui et que, leur restant un exemple, il n'était plus un rival.

Donc, il demeurait établi que Paul Dériveau n'était pas dangereux.

Le peuple, momentanément subjugué par quelques dons généreux, regardait comme sien ce fils de riche financier et lui accordait la faveur, illusoire entre toutes, de la popularité.

Paul vivait aussi simplement que possible avec sa mère et une jeune orpheline recueillie et qui faisait désormais partie de la famille.

La maison qu'ils occupaient avait gardé, en dépit des bouleversements révolutionnaires, son honnête apparence de confortable maison bourgeoise, mais il n'en avait pas été de même en ses alentours. La rue, un peu étroite, au milieu de laquelle elle se trouvait située, avait été envahie par des auberges interlopes, devenues le rendez-vous d'une clientèle peu rassurante. Cette clientèle se recrutait naturellement parmi les plus farouches sans-culottes et tel était le mauvais renom de ce quartier qu'une honnête femme osait rarement s'y aventurer.

Mme Dériveau, très âgée, de santé délicate, ne quittait pas sa demeure. Elle ne permettait à sa petite protégée que les sorties du matin, indispensables aux besoins du ménage, et Anne Mie ne songeait pas à enfreindre sa défense.

Très jolie, mais fâcheusement contrefaite, la jeune fille était d'une timidité qui allait jusqu'à la souffrance. Entendre de méchants gamins plaisanter sa bosse la rendait malheureuse

pour plusieurs semaines et si sa protectrice ne l'eût exigé, elle n'aurait jamais quitté la vieille maison devenue son univers.

La rue appartenait donc presque sans partage aux mères déquouillées, avec leurs cheveux en broussailles sous le bonnet phrygien, qui frémissaient les audaces auberges.

Pour ces créatures indignes d'être appelées femmes, une robe propre, un fichu coquettement drapé devenaient facilement un signe d'aristocratie et, parfois il n'en fallait pas plus pour exciter leurs dangereuses fureurs contre l'imprudent qui les portait.

Elles étaient particulièrement irritées, ce soir-là, car l'insaisissable MOURON ROUGE (1) et sa Ligue avaient mis à prix la tête de ce mystérieux auteur qui redoutable adversaire. Le MOURON ROUGE restait triomphant et continuait de la raguer, ce soir encore, il avait envoyé à son président la petite fleur écarlate qui lui servait de devise.

(A SUIVRE)



Méfiez-vous des Imitations!

A moins que vous ne voyiez la croix "Bayer" sur le paquet et sur la pastille, vous n'avez pas la vraie Aspirine Bayer, employée par des millions et prescrit par les médecins depuis au-delà de vingt-trois ans pour

Rhumes Mal de tête
Mal de Dent Lumbago
Névralgie Rhumatisme
Migraine Douleurs

N'acceptez qu'un paquet non ouvert de "Pastilles d'Aspirine Bayer" contenant le bon mode d'emploi. De commodités petites boîtes de douze pastilles ne coûtent que quelques sous. Les pharmaciens vendent aussi des boîtes de 24 et de 100 pastilles. Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monacacelster de Salicylicacid. Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la compagnie Bayer portent estampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer."

Lettres Mortuaires

Il est d'une urgente nécessité pour les personnes ayant besoin de lettres mortuaires de s'adresser à un atelier pouvant exécuter ce travail très rapidement.

Nous faisons vite et bien.

Le Canada-Français

16 rue Richelieu

Tel: 103 SAINT-JEAN

50,000
MOISSONNEURS
DEMANDÉS

\$15.00
JUSQU'A WINNIPEG
plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà dans la Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, jusqu'à Edmonton, Tarn, Calgary et Macleod.
Retour
Un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg plus \$20.00 de là au point de départ.

DATES DE DÉPART: 14 et 28 AOÛT

Des endroits de la Province de Québec, à partir de Lévis, Québec et à l'ouest jusqu'à St-Andrews East, Leclerc et La Tuque.

Trains Spéciaux
Départ de Montréal (Gare Bonaventure) Heure normale de l'est.
14 août: 12.01 (minuit 13 août), 8.45 a.m., 1.00 p.m. et 9.00 p.m.
28 août: 1.00 p.m. et 9.00 p.m.

Wagons-Colons directs de Coaticook, Sherbrooke, Richmond, St. Hyacinthe, Huntingdon, etc.

Trains directs-Wagons-Colons confortables.

Voitures réservées pour les femmes.

Prenez votre billet pour Winnipeg par le Canadian National, même si vous êtes à un endroit plus éloigné dans l'ouest, situé sur le Canadian National ou non.

Adressez-vous à l'agent le plus rapproché pour billets et renseignements.



NOUVELLES D'IBERVILLE

M. A. E. Chaput et sa dame assistent aux funérailles de son cousin, M. l'abbé Contant, curé de Mazon-Bouffe, la semaine dernière.

M. le docteur Evariste Larivière, de New-Bedford, Mass., est en promenade parmi nous, pour quelques jours, chez M. Joseph Lebeau.

Lundi matin, on célébrait le service funèbre de M. Georges Narbonne, décédé à la suite d'une longue et pénible maladie. L'inhumation a eu lieu à Montréal. Nos sympathies à la famille en deuil.

La famille Chagnon, du troisième rang, remercie le public pour les sympathies qu'il lui a témoignées, lors du malheur qui la frappa dans la mort de Mme Magloire Chagnon, dont les funérailles ont eu lieu, jeudi dernier.

M. et Mme Arthur Aubin, de Sturgeon Falls, Ontario, étaient de passage ici, les 2 et 3 courant.

MM. Sylva Dextraze et Sylva Tétreault sont de retour d'une randonnée en automobile. Ils ont poursuivi leur voyage jusqu'à la rivière du Loup. Ils sont revenus enchantés de leur promenade.

Lundi, le 3 courant, on chantait le service funèbre de M. Hector Paquette, de la rue deuxième, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. L'inhumation a eu lieu à Montréal. Nos sympathies à la famille en deuil.

MM. Paul-Emile Chauvin et Georges Monté, de Montréal, étaient parmi nous, le premier courant.

Son Honneur le maire Louis Régulier, son fils Louis, pharmacien et M. Joseph Régulier, sont partis dimanche matin, le 2 courant, pour les îles. Nos leur souhaitons un heureux voyage.

Mlle Lucette Béliveau, de Saint-Hyacinthe, était de passage ici, dimanche le 3 courant.

Les membres de notre équipe de balle au camp ont remporté une victoire qui leur fait honneur, dimanche dernier, à Farnham. Environ deux cents personnes de notre ville accompagnèrent les joueurs, ce qui valut énormément pour l'issue heureuse de la partie en faveur de notre club. Les paroles d'encouragement jointes à des applaudissements nombreux et convenablement donnés stimulèrent l'enthousiasme et le zèle de nos joueurs. Il faut dire que de nouveaux nous aurions pu blanchir Farnham n'eût été la délicatesse de notre lanceur Roger Poiras, qui ne voulait pas éteindre toute espérance, permit à l'équipe adverse d'enregistrer six points vers la cinquième manche. Dès lors, Farnham pensa tenir la victoire. Malheureusement, on avait mal calculé l'adresse d'Iberville au bâton. A la manche suivante, nous faisons six points et avec la plus grande facilité. La fin de la partie fut peu intéressante, vu la supériorité de nos joueurs. L'assistance était composée en majeure partie de gens d'Iberville. Le terrain était absolument défavorable à tous les points de vue. La population de Farnham semble apathique, puisqu'elle n'a pas apporté à son club, dimanche dernier, cet appui moral, qui est un aide si puissant vers l'obtention de la victoire.

Le voyage s'est effectué sans le moindre incident désagréable. L'accueil à Farnham a été chaleureux et marqué d'une politesse des plus amicales. Les arbitres ont accompli leur tâche avec justice et beaucoup de tact.

Le gérant Georges Farrar et tous les membres de l'équipe méritent des félicitations pour cette partie à Farnham. Nous leur adressons de tout cœur.

Dimanche prochain, le 9 courant, à moins d'une température mauvaise, nous aurons la visite du club C. P. du Mile-End. A cette occasion, on procédera au concours tel que projeté en faveur du joueur favori d'Iberville. Chaque carte d'entrée donnera droit de vote. Une paire de pantalons de la valeur de quinze dollars, offert par M. Alexis Saint-Laurent, tailleur, sera donnée au membre de notre équipe qui comptera le plus grand nombre de votes. En outre de ce prix, M. Sylvestre, propriétaire de l'Hôtel Windsor, donnera cinq piastres au joueur d'Iberville, qui se distinguera davantage dans une épreuve proposée par le gérant Georges Farrar.

Rendons-nous donc en foule au terrain de l'Académie, le 9 courant. Allons encourager notre équipe désireuse de ne plus connaître la défaite d'ici à la fin de la saison. Les récentes victoires sont flatteuses pour nous. Nous avons raison d'être fiers, et nous sommes justifiables aussi, connaissant l'habileté et l'adresse de nos joueurs, d'écarter encore de plus brillantes triomphes dans l'avenir.

M. René Bessette, accompagné de Mme J. B. Langevin et de sa fiancée, Mlle Jeanette Langevin, est parti pour un voyage à New-York en automobile.

Mlle Reipe Chevalier, de Winocli, Vi., était dans nos parages, les 2 et 3 courant.

M. et Mme L. D. Métivier, de Woonosket, États-Unis, étaient parmi nous, dimanche le 2 courant, chez des parents et des amis.

Mme F. X. Girard, Mme J. Leclerc et sa jeune fille, de Montréal, sont en promenade dans Iberville, pour quelques jours, chez M. Orla Marchesault, de l'avenue neuvième.

Mlle Jeanne et Yvonne Castonguay, de Fall-River, Mass., étaient en promenade parmi nous, la semaine dernière, chez des parents et des amis.

Les travaux de réparation des perrons de l'église seront probablement terminés cette semaine.

Mme Veuve Anselme Benoit, de la Métropole, était parmi nous, il y a

quelques jours, l'hôte de parents et d'amis.

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de Mme J. Narbonne, dont les funérailles ont eu lieu à Saint-Alexandre, samedi dernier. La défunte était avantageusement connue parmi nous, où elle comptait nombre de parents et d'amis. A la famille en deuil, nous offrons nos plus cordiales sympathies.

L'Hôtel Windsor, avec sa nouvelle toilette, sera pour le public voyageur un pied à terre très fashionable. Les auberges de notre ville ne seront jamais trop beaux et bien tenus.

Mme Joseph Ménard est à faire d'importantes transformations à sa nouvelle propriété de la rue deuxième.

La cimetiériste, écrit Mgr Dupanloup, doit être rempli de fleurs. N'est-ce pas le champ de Dieu, où la matière attend dans le repos le réveil de l'immortalité?

Ces paroles de l'illustre religieux ne sont-elles pas aptes à nous engager de plus en plus à poursuivre l'œuvre déjà commencée de l'embellissement de notre cimetière.

La compagnie "Anglo-Lumber" commencerait à fonctionner au mois de septembre. Espérons que la rumeur est fondée.

Il est avéré que le goudronnage des rues s'accomplira d'ici à quelques jours. Cette entreprise rendra de réels services à la population.

M. et Mme Albéric Saint-Onge, de Springfield, Mass., étaient dans nos parages, lundi et mardi de cette semaine. Les hôtes de parents et d'amis.

Pourquoi chercher ailleurs des sites de villégiature, quand nous avons chez nous de quoi tenter le pinceau d'un artiste. Notre rive abonde d'endroits pittoresques où l'esprit et le corps peuvent goûter la rêverie, le repos et la paix.

Lundi, sur la plage de la résidence luxueuse de M. Aldéric Laurion, un groupe d'amis s'étaient donné rendez-vous.

La nature offre en ces lieux un coup d'œil ravissant. Des arbres multiples bordent la grève et ombragent le gazon, qui monte du bas de la côte jusqu'à la hauteur du chemin. A une centaine de pieds environ, sur un monticule qui paraissait avoir été formé à dessein, s'élève la villa d'un mortuaire, distingué, où l'accueil est toujours cordial et chaleureux.

L'onde, cet après-midi-là était sans murmure. Seule la brise du bord affectait de son souffle cette limpidité de cristal.

Sur la rive opposée, des résidences, émergeant comme à l'aventure, enjolivaient le cadre dont les contours allaient se perdre dans un horizon majestueux et sans fin.

Etendus paresseusement sur le foin séché, les compagnons de plaisir se grisaient de tabac, de vin et de bière. Mille propos légers, interrompus par des chansons et des rires étaient au programme de cette inoubliable rencontre.

Et quand l'heure du retour fut sonnée, on eût dit que l'écho renvoyait au cœur d'un chacun les vers immortels de Musset:

"Où la vie est un bien, la joie est une ivresse;
Il est doux d'en user sans crainte et sans soucis,
Il est doux de fêter les dieux de la jeunesse,
De couronner de fleurs son verre et sa maîtresse,
D'avoir vécu trente ans comme Dieu l'a promis.
Et, si jeunes encor d'être de vieux amis."

Mlle Bertha Lecompte et sa sœur, Mme Ludger Francoeur, de Montréal-Nord, étaient dans la paroisse, dimanche et lundi de cette semaine.

Mme Riel Hamel et ses deux nièces, Marie-Alice Paris et Céclie Fourrière, de Montréal, étaient en promenade chez M. Auguste Laliberté, la semaine dernière.

Mardi soir, le 29 juillet, une réception intime était donnée chez M. Auguste Laliberté, à l'occasion de M. et Mme Auguste Demers, de Woonosket, qui étaient en voyage de nocces.

Mme Wilfrid Tétreault était à Saint-Hyacinthe, les 1 et 2 courant. Elle était à Granby, lundi, où elle assistait aux funérailles de l'une de ses petites filles, enfant de M. Léon Tétreault, autruche de cette ville. Nos sympathies à M. Léon Tétreault.

M. Joseph Goyette, de Burlington, était ici le 2 courant.

M. l'avocat André Régulier partira cette semaine, pour un voyage de repos, dans la république voisine.

Mme Oscar Bessette, (ingénieur civil), nous a quittés pour une promenade de dix jours à Springfield, Mass. Elle sera l'hôte de sa compagnie de classe, Mme Davis. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Mme Conrad Lévesque et sa fille, Mme Wilfrid Dubau, de Center Falls, étaient parmi nous, dimanche le 2 courant.

A l'assemblée du conseil tenue le 27 juillet, le rôle d'évaluation a été homologué. Sur trois plaintes portées contre ce rôle, une seule a été prise en considération.

Le règlement des licences sur les commerçants et marchands de fruits, a été amendé. Désormais, la taxe sera de 15 piastres par voiture et non cinquante piastres par année pour les résidents. Les étrangers paieront \$32.50 pour voiture avec un minimum de 200 piastres par année dans les deux cas.

Un règlement concernant l'installation des réservoirs à pétrole et gazoline a été ainsi formulé: "Aucune compagnie ne pourra s'installer dans la ville, sans la permission des autorités."

Mlle Aurélie Valiquette, professeur de piano, de Montréal, est en vacances pour un mois, chez ses parents, à Iberville.

C'est mardi prochain, le 11 courant, qu'aura lieu à Sainte-Anne de Sabrevois, le pique-nique organisé par les Dames de Sainte-Anne. Toutes personnes désirant y prendre part, ou désirant offrir des prix pour les différentes amusements, sont priées de communiquer avec Mme Arthur Carreau, l'une des dévouées organisatrices.

SAINT-BLAISE

M. et Mme Louis Brassard, accompagnés de M. et Mme Pierre Melançon, de Montréal, celui-ci gérant du district de Saint-Jean pour l'assurance "Saurégard", sont de retour d'un voyage fait en automobile, à travers la Nouvelle-Angleterre; ils ont visité les États de New-York, New-Hampshire, Maine et le Vermont; pendant quinze jours, ils ont visité parents et amis. Aux montagnols Blanches, MM. Brassard et Melançon ont fait l'ascension de la plus haute montagne de l'Amérique, qui s'élève à plus de 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. A Lowell, M. Brassard a rencontré chez l'un de ses frères, qui habite la localité, deux nièces de Kenkakee, Illinois, qui étaient en visite chez leur oncle, qu'il n'avait jamais connus; ce fut une grande fête de famille. A leur retour nos gais voyageurs ont visité les montagnes vertes et se disent des plus enchantés de leur voyage.

MM. et Mmes Fortunat Lefebvre, Ernest Béchard, Marius et Idolat Lefebvre, Arsène Béchard, Mlle Laurette Lefebvre, MM. Laurier et Paul Lefebvre, M. Omer Béchard, de Champlain; M. et Mme A. Bolduc, de Saint-Constant; M. et Mme Euclide Polesant, étaient en visite chez M. Joseph Perron et M. Albert Gagnon.

M. et Mme A. Ménard, leur fils Gérard, MM. Willie Grégoire et Emilie Harbec, sont allés ces jours derniers, faire un pèlerinage à Sainte-Anne de Beauré, le trajet s'est effectué en automobile, et fut des plus heureux.

En visite, dimanche dernier, chez M. J.-B. Bissonnette, M. Charles-Emile Bissonnette, M. Bourgeois Bissonnette, Mlle Massé, de Montréal; M. Wilfrid Bissonnette, de Québec.

M. et Mme Elise Morin, leur fils René, de Saint-Jean, passent une quinzaine, en vacances, chez M. Tancred Morin.

Mme Chrysologue Comeau, ses enfants, de Montana, passe quelque temps, à la maison d'été de M. J.-B. Comeau.

Mme Barbeau, son fils Paul, Mlle L. Walter, M. Eugène Hébert, de Cohoes, New-York; Mme Vve Philippe Morin, Mlle Antonia et Léonie Morin, M. Joseph Morin, M. J. Lapierre, de Montréal, furent les hôtes de M. Tancred Morin, récemment.

M. et Mme Néré Trudeau, de Montréal; M. Joseph Boudreau, de Troy, N. Y.; M. Joseph Martin, de Chamby Bassin, étaient en visite dans le courant de la semaine dernière, chez M. Hector Thibodeau.

Étaient également chez M. Tancred Morin, mardi et mercredi derniers, M. et Mme Octave Painchaud, M. Emilie Painchaud, Mme Vve Elzéar Hébert, Mlle Bernadette Hébert, tous de Montréal; Révérende Sœur Saint-Philippe d'Alexandrie, du couvent des Sœurs de Jésus-Marie, accompagnée de Révérende Sœur Saint-Arsène, des religieuses de la Miséricorde, qui visite la famille Ephrem Bourgeois.

MM. Régis et Joseph Dufrene, Mme Pierre Dufrene, de Woonoski, Vi., étaient en visite chez M. Joseph Lanoue, dans le cours de la semaine dernière.

Mme Thérèse Rainville, de Woonoski, Vi., passe quelque temps chez sa fille, Mme Joseph Lanoue.

Mlle Josephine Roy, de Saint-Jean, est en visite chez M. Philippe Roy, ces jours-ci.

Mme P. Grégoire et Mlle Bertha Grégoire, de Montréal, sont en visite chez M. Hormides Boudreau, pour quelques jours.

Mlle Thérèse Roy, de Montréal, est en visite chez M. Joseph Robert, pour une huitaine.

ILE-AUX-NOIX

Étaient de passage chez M. Philippe Cloutier, dimanche dernier, M. et Mme Emilie Deslauriers, leur fille, Laure, Mlle Irène Cloutier, M. J. Saint-Pierre, Mme R. Côté, M. O. Desclaux, tous de Montréal.

M. et Mme Philibert Cloutier, leurs trois enfants Philippe, Antonin et Gérard, Mme E. Deslauriers, passent une quinzaine parmi nous.

Aussi de passage pour la semaine chez M. Cloutier, Mlle Irène et Alvin Roy, de Saint-Blaise.

PHILIPSBURG

De passage à Philipsburg chez M. et Mme Médéric Gouin, Mlle Antoinette Lemaire, de Sainte-Brigide d'Iberville.

FARNHAM

M. et Mme Adélaïde Blain font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Emma-Lucienne. Perrain et marraine, M. et Mme Henri Southière, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-SEBASTIEN

La mort, ce glaive terrible, est venue frapper dans l'espace d'un quinzaine, deux de nos vénérables vieillards. Ces deux hommes au cœur bon et à l'âme vraiment chrétienne, sont allés au ciel recevoir la couronne que Marie notre bonne mère, leur avait préparée depuis longtemps.

Samedi, le vingt-cinq juillet, s'est accompli en sa demeure, M. Joseph Bonnevillie, époux de Mélanie Meny. Il est

décédé paisiblement après une longue et pénible maladie.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le vingt-huit, en l'église paroissiale, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Lanoue, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, actuellement assistant de notre dévoué curé. Après le Libera, un Pie Jesu fut très bien rendu par M. A. Houle, d'Henryville.

CLARENCEVILLE

M. et Mme G.-Almé Tremblay, et leur fils Lionel, de Lacadie, étaient de passage chez M. Almé Tremblay, dimanche dernier.

M. et Mme Lucien Leduc (née Vivianne Rémy), font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Blanche-Françoise. Perrain et marraine, M. et Mme Amédée Tassé, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Noël Comtois, M. Dominique Boucher, M. H. Saint-Jean, étaient de passage à Burlington, Vi., dimanche dernier.

Mlle Noëlla Champagne, de Sorel, passa une quinzaine au presbytère, l'hôte de sa tante, Mlle E. Champagne.

M. Amédée Gasse, employé de la Compagnie Delco Light, de Montréal, est dans nos parages pour quelques jours.

LACADIE

Le 29 juillet, dernier, l'épouse de M. Georges Gagné, née Ludovica Benoit, a donné naissance à un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Georges-Almé. Perrain et marraine, M. et Mme John Benoit, de Chamby Bassin.

HENRYSBURG

Ces jours derniers, M. et Mme Charles Allard, ingénieur en chef de l'École Technique de Montréal, ont été les visiteurs distingués de M. Philippe Boire.

Mme Zénon Hamelin, de cette paroisse, est allée visiter dernièrement, sa famille, à Sherrington.

Mlle Simone Lebon, jeune musicienne de grand talent, et Madeleine, ainsi que leur frère Raymond, enfants de M. Edmond Lebon, manufacturier d'épices à Montréal, sont venus passer quelques jours de vacances chez M. Arsène Trudeau.

Mlle Léona et Hélène Trudeau sont revenues après une quinzaine à Montréal, chez des parents et amis.

La maladie contagieuse, le mal de gorge, continue à visiter nos familles, heureusement sans trop ravager.

La fenaison se continue avec difficulté, à cause des pluies fréquentes.

HENRYVILLE

Ces jours derniers, MM. Isale et Hilaire Godreau, son fils Eugène, de Hastings, Nebraska, ainsi que M. Xiste Labonté et son fils Paul, de North Stanbridge, sont venus rendre visite au Canada, à leurs cousins, MM. Lucien Lemieux et M. Godreau, qu'ils n'avaient pas vus depuis 28 ans.

SAINT-SABINE

M. L. Prairie, ainsi que Mlle Céclie et Alice Séguin, de Sherrington; M. A. Gaboriau, de Montréal, étaient récemment les hôtes de M. Henri Commette.

M. et Mme Gustave Benjamin, de Campbell, Nebraska, et M. E. Quintin, de Mont Saint-Grégoire, étaient la semaine dernière, en visite chez M. A. Phoenix.

LACHUTE

M. le curé Marsolais, de cette paroisse, a fait le voyage dans l'Ouest canadien, avec la liaison française. Il est revenu le 24 juillet, enchanté de son voyage. L'abbé C.-W. Lalonde, ci-devant à Delson, P. Q., l'a remplacé en son absence et restera à Lachute durant sa convalescence.

Le 5 juillet dernier, trois chorales sont venues chanter la messe à Lachute, accompagnées de leur directeur, M. l'abbé Reynaud; celle de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de Saint-Pierre-aux-Liens et de Saint-Jean-de-Matha. Le chant, en Grégorien, fut rendu avec brio. Tous les paroissiens gardèrent un bon souvenir de cette journée, et particulièrement de la belle messe harmonisée, chant de solenne et bien rendu par l'élite des chœurs. Après la messe, tous les visiteurs se rendirent au camp de M. Adolphe Raymond, situé sur les bords enchanteurs de la rivière du Nord longeant le pied des Laurentides. Il va sans dire que tout le monde s'en retourna le cœur content après un excellent repas et des amusements les plus variés, sans compter que les paroissiens de Lachute conservèrent une bonne impression de cette journée.

Le 8 du même mois, l'abbé C.-W. Lalonde, bénissait le mariage de M. René Dupuis, comptable à Montréal. Il épousait Mlle Rosine Daoust, de Lachute. M. Camille Dupuis, employé civil, père du marié, lui servait de témoin. M. J. Joseph Verdon, hôtelier à Saint-Hermas, oncle de la mariée, lui servait de témoin. Mlle A. Daoust était l'enfant de Marie. Les Enfants de Marie chantèrent de très beaux cantiques appropriés à cette circonstance. M. Gédéon Desjardins, maître de chapelle de l'église de Saint-Amand de Lachute, rendit avec l'ave Maria de Milord, avec le talent qu'on lui connaît; il chanta aussi d'autres cantiques qui impressionnèrent profondément les fidèles qui assistaient à la messe du mariage.

M. Dominique Lalonde, bourgeois, ci-devant de Saint-Philippe d'Argenteuil, après avoir subi la dure épreuve du feu, qui ravagea neuf maisons, a décidé de venir se bâtir un joli cottage, en face du presbytère de Lachute. C'est avec regret que les amis de M. Lalonde le voient partir et pour

ainsi que sa famille, prenaient le dîner chez M. J. B. Larivière, ces jours derniers.

M. Eugène Sirois est en promenade à Montréal, pour quelques temps.

En visite chez M. Serruie Lagacé, M. et Mme Almé Gailpeau, de Saint-Jean, ainsi que leurs deux enfants.

M. Georges Lebeau, de Stone, est en visite chez M. Frégeau.

ENTRE LES DEUX

Le leader des progressistes, M. Forke, prétend qu'il y a trop de production industrielle au Canada et pas assez d'agriculture; M. Meighen soutient le contraire.

Et comme toujours le parti libéral est entre ces deux excès.

LISEZ LA LYRE

La revue musicale "La Lyre" de Juin-Juillet est intéressante et instructive au plus haut degré. Malgré que durant la saison d'été elle se publie que tous les deux mois, le texte et la musique qu'elle contient compensent amplement la valeur du numéro.

"L'Art Canadien", par Jean Ceylon, nous fait voir la vraie situation des artistes et musiciens canadiens et nous dit ce qu'il faut faire pour garder nos talents chez nous. La personnalité du Dr A. J. Harpin, le célèbre artiste franco-américain, devient de plus en plus importante, et M. Paul Morin nous décrit dans son article toutes les activités de la célèbre basse et du "Quatuor Gounod", fondé par le Dr Harpin. "La voix et ses défauts", de l'abbé Chasseign, nous démontre la manière de cultiver sa voix. L'importance de cet article ne fait aucun doute quand on sait que la voix est un des plus riches dons de la nature. Un grand nombre d'élèves qui étudient le piano ne paraissent pas donner toute l'importance voulue aux jeux des pédales. "La Lyre" a consacré quelques lignes qui devraient attirer l'attention de tous les élèves de piano. Fabrio nous intéresse toujours avec sa chronique théâtrale, "La vie de Donizetti" et les nouvelles mondiales de théâtre et musique complètent le texte du No Juin-Juillet.

Les amateurs de musique de piano trouveront des morceaux à moyenne difficulté comme "Pourquoi?" de R. Schumann et "Mazurka d'Amour" (très brillante) de E. Meyer-Halmsund. "Cendrillon au bal du Prince" de M. C. Koppik, valse ravissante, peut être jouée sans aucune difficulté l'école moderne est représentée par "Dreaming" de D. Van Thompson. "Anges si purs", la romance du 3ème acte de "La Favorite", de Donizetti, est le morceau favori de tous les témoins qui se sèdent au concert. "Madrigal" est dû à la plume du compositeur québécois Omer Lévesque, sur une poésie de Robert Choquette. On peut se procurer "La Lyre" à raison de 25c dans les dépôts de journaux, magasins de musique ou en écrivant directement aux bureaux de "La Lyre", 3 Est, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Lorsque les affaires sont bonnes, annoncez.
Lorsque les affaires sont mauvaises, annoncez encore plus.

HECTOR DRAGON

4061 rue St-Denis
Tél. Belair 1707-m
(Près Duluth) Montréal

A la disposition du public, à l'avenir, tous les samedis, à l'Hôtel Pouré. 9-4

Pour la Rentrée des Classes

Venez acheter dès maintenant le matériel qu'il vous faut, pour confectionner vos robes de costumes; nous avons un grand choix de belles marchandises noires, à des prix défiant toute concurrence.

Tirage au Sort.

Que toutes les personnes qui n'ont pas eu de coupon, leur donnant droit à la somme de \$15. en marchandises, s'empresent de venir faire un achat de \$2.00 et plus. Le tirage aura lieu, SAMEDI SOIR, LE 8, A 10 HEURES.

AU BONHEUR DES DAMES

Tel. 504 59 rue Richelieu, Saint-Jean.

Chauffage Hygiénique A PRIX REDUIT.

La fournaise "Suprême" à air chaud, installée dans votre maison, vous représentera non seulement une économie de 25 à 50% dans le coût de votre chauffage, mais vous procurera ce qu'on appelle autre système ne peut vous offrir: Chaleur hygiénique et uniforme dans tous vos appartements.

Toutes les fournaises chauffent plus ou moins; mais seule la "SUPREME" est réellement HYGIENIQUE.

Pour renseignements supplémentaires Écrivez ou voyez
M. H. REMILLARD, Saint-Jean, P. Q.
Représentant
LA Fonderie SUPRÊME LIMITEE Pont-Rouge, P. Q.
pour les districts de Saint-Jean et Iberville, ou
M. ROBERT BEAUCHEMIN, de North-Stanbridge, représentant pour le comté de Missisquoi.

ENFIN!

LE QUATRIEME GRAND PIQUE-NIQUE ANNUEL

DES
Marchands-Epiciers et Maitres-Bouchers
de Saint-Jean, P. Q.,
est définitivement fixé au
Dimanche, le 23 Aout 1925,
au Parc Otterburn, St-Hilaire.

M. Omer Gamache a été élu organisateur en chef de cette grande fête. Téléphone 150.
M. Joseph Lavoie, Boucher, aura charge des amusements sur le terrain. Téléphone 405.
M. Joseph Jolin s'occupera de la grande Partie de Balle Molle.